

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 23

MONTREAL, 13 MARS, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an  
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

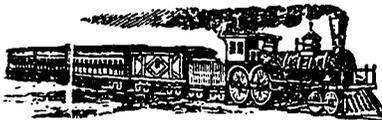
L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.  
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.  
EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.  
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. & O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Directeur. 3

ckville, 4 M. et 1872.

## LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1872-73--Arrangements d'Hiver.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
SARDONIAN.....	4100	(En construction.)
CIRASSIAN.....	3400	(En construction.)
CANADIAN.....	2600	(En construction.)
POLYNESIAN.....	4100	Capt. Brown.
SARMIAN.....	3400	Capt. J. Wylie.
HIBERNIAN.....	3431	Capt. R. S. Watts.
GASPIAN.....	3200	Capt. Barclay.
SCANDINAVIAN.....	3200	Capt. A. D. Aird.
PRUS-IAN.....	3000	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Richardson.
NESTORIAN.....	2700	Capt. Ritchie.
MORAVIAN.....	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBIAN.....	3150	Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Orange.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
ACADIAN.....	1351	Capt. Wilson.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour rec voir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés du Québec :

Peruvian.....	29 mars.
North American.....	15 fév.
Moravian.....	5 avril.
Sarmatian.....	12 "
Scandinavian.....	19 "
Polynesian.....	15 "
Prussian.....	22 "
Austrian.....	3 mai.

Prix du Passage de PORTLAND :—

Cabine.....	\$70 à \$100
Entrepont.....	\$25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.

A Portland, à J. L. FAIRBANK ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec à ALLAN, RAE & Co ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOUSSANGE, 21 Quai Voltaire ; à Anvers, à AGA SCHMIDT & Co. ou à RICHARD BEENS ; à Rotterdam, à G. P. IJMAN & ZON ; à Hambourg, à W. GUNSON & HUGO ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN Bros. James Street. ou à

17

II. & A. ALLAN,

Coin des Rues Youville et Commun.

## W. & F. P. CURRIE & C<sup>IE</sup>.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plumes d'Irwin,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Vainé  
Cuivre en lingot, Fil de Fer, Ciment Romain,  
Cuir en Feuilles, Fil d'acier, De Portland  
Antimoine, Vitres, Do du Canada,  
Zinc en Feuilles, Peintures, Tuile à Paver,  
Zinc en Lingot, Terre à briques, Vases de Jardin,  
Plomb en Saumon, Fine Copper, Dessus Chémin.,  
Rouge de Plomb, Briques à four, Fontaines,  
maies.

Blanc de Plomb, TUYAUX DE DRAINAGE,  
Tuiles à Paver, Bouteilles à l'usage, &c.  
Manufacturiers de SOPAS, CHAISSES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

### Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Maille Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.  
Express de nuit, do do do ... 8.00 P. M.  
Train de la Maille de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.  
Train local pour les passagers pour Vaudeville, à ... 4.06 P. M.  
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.  
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 6.00 P. M.  
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ... 8.40 A. M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ... 3.30 P. M.  
Train de la Maille pour St. Jean et Rousses Point, en connexion avec les Trains de Steamers, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 3.00 P. M.  
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.  
Train de la maille pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston ... 1.45 P. M.  
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 10.30 P. M.  
Express pour Québec, à minuit.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "CARLOTTA", communique avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 113, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES  
Directeur-Général

Montréal, 10 Janv. 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Livrées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00		Ottawa, p. chemin de fer (7)	6.00	6.45
11.00		Province d'Ontario (7)	7.00	6.45
		Rivière Ottawa par route	7.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur	5.00	
		Québec, p. chemin de fer	7.00	
8.00		Townships, C. P. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00	
8.00		St. Rémi et Hemmingford	2.00	
8.50		St. Hyacinthe et Sherbrook	5.20	12.45
10.00		Do St. Jean et Rouvé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.		2.15
MALLES LOCALES				
11.00		Beauharnois (route)	6.00	
11.00		Chambly (aussi G. A. M. et St. Césaire)	1.70	
11.00		Contrecoeur, Varonnes et Verchères	1.30	
11.00		Côte St. Paul et Canaries Ouest	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon	6.00	2.00
9.30	2.00	Jachinc	6.00	2.00
10.00		St. Lambert	2.00	
9.30	2.15	Laprairie	8.00	2.00
11.00		Longueuil	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
		Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Basile, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand	8.00	2.00
8.00		Trois-Rivières par la Riv. Nord	1.30	
8.30		PROV. MARITIMES.		
		N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.	7.00	
		Les malles pour l'Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et delà la transmission se fera tous les vendredis hiermatifs à partir du 2 Jul.	7.00	
ETATS-UNIS.				
8.49		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.15
8.49		New-York et les Etats du Sud.	2.15	
8.49		Island Pond, Portland et le Maine.	12.45	
8.11		Etats de l'Ouest du Pacifique et Manitoba.	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P. M.		2.15
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE,				
		Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00	
		Par la ligne W. & G. via New-York	2.15	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.30 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la formation des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

**R. C. JAMIESON & CIE.**  
 Manufacturiers de  
**VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE**  
 Importateurs  
 'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean  
**MONTREAL.**

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

---

**T. ST. GEORGE**

**98, Grande Rue St. Laurent, 98**

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour passage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoises, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, convents et demeures particulières, Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent. Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE  
**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**  
 No. 118  
**Grande Rue St. Laurent.**

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE  
**Lampes et Huile de Charbon.**

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

**118 Grande Rue St. Laurent.**

**F. DRAPEAU.**  
 Montr. 1. er Juillet. 38

**Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier**

**L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang**

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomatite; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

**Prix - - - \$1.00 la Bouteille.**

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.  
 S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,  
 44, Rue Bonsecours.

**DR. J. A. CREVIER**

**RESTAURATRUR DE LA CHEVELUER**

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

**Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.**

Supérieur à toutes les préparations connues.  
 S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,  
 44, Rue Bonsecours.

**DR. J. A. CREVIER**  
*Chirurgien et Accoucheur,*  
*Chimiste et Naturaliste.*

CI-DEVANT DE ST. CÉSARIE,  
 24 Années d'études et d'expérience

No. 44.—RUE BONSECOURS, Mont-  
 réal.—No. 44.  
 7<sup>h</sup> Heures de Bureau :—De 7 à 10; A. M., et de  
 2 à 4, et de 6 à 7; P. M.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 31 Janvier 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 12 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.

**JACQUES GRENIER,**  
 IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS  
 DE  
**NOUVEAUTÉS**  
 No. 292, Rue St. Paul,  
**MONTREAL.**

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps, Tous les articles sont de qualité supérieure et à des

**PRIX EXTREMEMENT BAS.**

AUSSI  
**GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS** toutes fraîches.

**PICAULT & FILS,**  
 PHARMACIENS CHIMISTES,  
 65, Rue Notre-

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

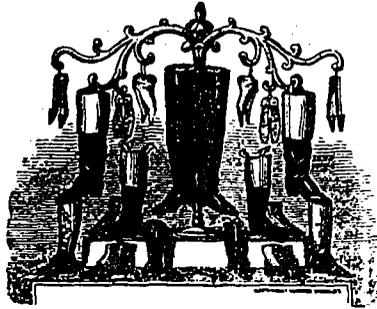
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Balf kid français boutonnés.	
Bottes Napoléon semelles rapportées.	3 00	B ls buff dentelés, hautes, D. S. et S. S. p. fm.	1 15	Bottines en cuir D. S.	1 00
" en taure.	2 25	" union dentelés, hautes D. S. et S. S.	1 10	" " bouts cuivrés D. S.	80
" en vache No. 1.	2 15	" " cuir grainé basses " " "	1 05	Souliers cuir vernis à talons 13 à 12.	75
" No. 2.	2 10	" buff union " " "	1 05	" " " 9 à 12.	65
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.	1 90	Bottines en vache D. S.	80	" " " 6 à 8.	55
Waterloo No. 1.	1 70	" " S. S.	80	Cong prunelle.	70
" "	1 60	Demi-bottes en vache D. S.	80	" Mon réul.	1 25
Brogans No. 1.	1 00	Cong kid français cousus.	1 80	Bals " hautes, boutonnées.	1 30
" 2.	2 50	Bals " " boutonnées.	2 25	" " basses.	70
Cong. buff cousus à la main.	2 75	Pantouffles union.	45	" " hautes de fantaisie.	110
" veau canadien.	3 00	" tapis.	50	Ouvrages pour Enfants.	
" Français.	3 00	" soufre' élastique D. S.	1 00	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10.	70
" buff chevillées, semelles rapportées.	1 40	Bals prunelle hautes de fantaisie.	1 10	" " 6 à 10.	70
" " D. S. et S. S.	1 70	" " unies.	1 00	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	65
Cong. prunelle cousus à la machine.	1 00	" " roclaquées cuir vernis.	1 40	" " 6 à 10.	60
Cong.	1 25	" " en chevre.	1 50	" cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10.	65
Pantouffles tapis.	65	" " unies, basses.	75	" buff.	65
Ouvrages pour Garçons.		" " boutonnées, hautes.	1 60	" buff union " " " "	60
Pottes en taure semelles rapportées 1 à 5.	1 60	Cong " fin, hautes.	75	" buff et cuir grainé, roclaquées D. S. et S. S. 5 à 8.	55
" Nap.	1 75	Souliers cuir vernis, S. S.	80	Cong buff D. S. et S. S.	65
" Nap Union " " "	1 85	" " élastique D. S.	80	" " bouts cuivrés D. S. et S. S.	70
Cong buff " " "	1 90	Ouvrages pour Filles.		Bottines en cuir.	55
" D. S.	1 25	Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S.	90	" " bouts cuir.	40
Brogans en vache D. S.	85	" cuir grainé hautes dentelées D. S. et S. S.	90	Cong kid français, cousus.	1 10
Bals union semelles rapportées.	1 25	" buff union " " "	85	Bals " hautes, de fantaisie.	75
Ouvrages pour petits Garçons.		" buff basses " " "	1 00	" " basses.	60
Bottes en taure som. rap. bout en cuivre, 9 à 13.	1 30	" cuir grainé " " "	80	Cong " Montréal.	1 00
" Nap union " " "	1 45	" buff union " " "	75	Bals kid boutonnés 2 à 6.	65
" Nap union " " "	1 85	" " D. S. et S. S.	85	Souliers de fantaisie 2 à 6.	87
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13.	1 05	" kid français, cousus.	1 60	Souliers cuir verni de fantaisie 2 à 6.	36
Bals union " " "	1 00				

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Claques.		Bottines en Fautre.	
FOUR HOMMES. Fortes.	55	POUR HOMMES. Bouclées.	1 40
" " Légères.	40	" " De Fantaisie.	1 05
" " A renfort double.	67 1/2	Bouclées.	1 15
" " Imitation de Sandales.	60	" " Boutonnées.	1 40
" " Sandales à courroies.	70	" " De Fantaisie.	2 05
POUR FEMMES. Fortes.	40	POUR FILLES. Bouclées.	90
" " Légères.	45	" " Boutonnées.	1 25
" " Sandales à courroies.	52 1/2	" " De Fantaisie.	1 40
" " Imitation de Sandales.	45	POUR ENFANTS. Bouclées.	65
" " de Boutons.	65	" " Boutonnées.	95
" " Taillées basses.	60	" " De Fantaisie.	1 10
POUR FILLES. Fortes.	38	POUR GARÇONS. Bouclées.	1 15
" " Sandales à courroies.	45	PETITS GARÇONS.	90
" " Imitation de Sandales.	40		
" " de Boutons.	47 1/2	Claques doublées en Flanelle.	
POUR GARÇONS. Fortes.	50	POUR HOMMES.	\$1 10
PETITS GARÇONS.	42 1/2	" " A Renfort Double.	1 10
POUR ENFANTS. Fortes.	32	" " FEMMES.	80
" " Sandales à courroies.	40	" " FILLES.	80
" " Imitation de Sandales.	35	" " GARÇONS.	80
" " de Boutons.	42 1/2	PETITS GARÇONS.	80
Bottines Artiques.		POUR ENFANTS.	80
POUR HOMMES.	\$1 65		
" FEMMES.	1 85		

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant. | 10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois,  
 10 & 5 " " un mois, | 10 " " trois mois,

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 48

## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 12 Mars 1873.

La première session du second parlement depuis la Confédération des Provinces du Canada a été ouverte le 5 courant. Nous extrayons les paragraphes suivants du discours du trône qui a été prononcé le 6 :

« Suivant la décision du Parlement et pour mettre à effet la législation de la dernière session, j'ai ordonné qu'une charte fût octroyée à une Société de Capitalistes Canadiens pour la construction du Pacifique.

La compagnie maintenant formée a donné assurance que cette entreprise sera poursuivie avec vigueur et l'état favorable du marché monétaire anglais nous donne tout espoir que des arrangements satisfaisants seront faits pour obtenir le capital requis. Les documents et correspondances concernant ce projet vous seront soumis.

Pendant l'année dernière des explorations ont été poussées avec activité pour l'amélioration et l'extension de notre système de canaux, explorations pour lesquelles des appropriations avaient été faites pendant la dernière session. Je suis heureux de vous informer que les plans et devis pour l'élargissement du Canal Welland et la continuation du Canal de la Baie Verte ont été complétés et que ces travaux peuvent être livrés aux entrepreneurs.

Les explorations pour les canaux du St. Laurent seront terminés, m'assure-t-on à temps pour commencer l'ouvrage dès les premiers jours de l'année prochaine. Cela assurera le parachèvement de toutes ces grandes entreprises à la même date.

Il nous est agréable de savoir que les mesures adoptées pour encourager l'immigration ont rencontré une grande somme de succès et que le nombre de ceux qui cherchent un asile au Canada s'est beaucoup accru l'année dernière. Je ne doute pas que vous soyez prêts à adopter d'amples mesures pour rencontrer les besoins de ce courant d'immigration qui augmente rapidement et qui dorénavant devra annuellement ajouter à la population, à la richesse et à la force de la Puissance.

La compilation du premier recensement de la Puissance est sur le point d'être terminée et il serait en conséquence opportun maintenant de pourvoir à l'établissement d'un système convenable de statistiques. Je recommande ce sujet à votre attention.

Votre attention sera attirée sur les mesures à prendre pour amender les lois relatives aux pilotes et au sauvetage ainsi qu'aux Maisons de la Trinité de Montréal et de Québec, de même que pour amender les lois qui affectent généralement notre marine marchande.

Parmi les mesures qui vous seront présentées il y en aura qui affecteront les lois criminelles, les poids et mesures et les lois concernant l'inspection.

Nous voyons que le gouvernement a puisé largement dans les recommandations que la Chambre de Commerce de la Puissance a faites lors de sa dernière session. Nous sommes heureux de voir les fruits que résultent de ces réunions commerciales et nous recommandons fortement aux localités qui n'ont pas encore d'organisation de se hâter d'en former si elles veulent contribuer au progrès général. Il n'y a pas à se faire illusion sur l'importance de ces réunions et le gouvernement vient d'en donner une preuve incontestable par le fait d'avoir fait entrer dans le discours du trône la plus grande partie des questions qui y ont été discutées.

■ Nous demandons maintenant à nos compatriotes canadiens jusqu'à quel point ont ils contribué aux mesures qui attirent aujourd'hui l'attention du gouvernement ? Lors de la dernière réunion des Chambres de Commerce à

Ottawa, Québec n'avait pas un seul délégué canadien-français. C'est probablement à leur absence que Québec, qui doit le peu de prospérité dont elle jouit actuellement à son industrie qui réclame tant la protection, votait en masse contre la protection pu'on invoquait et en faveur du libre échange qui l'a tenu pendant si longtemps dans la position arriérée dont elle ne fait que sortir. Les canadiens capables ne manquent pourtant pas à Québec, mais la grande question est de les faire sortir de leur apathie. Il nous est pénible d'avoir à user d'un langage aussi sévère envers nos compatriotes ; mais le temps des ménagements est passé et si nous désirons rester quelque chose, c'est maintenant le temps de se remuer ou jamais. Qui de nous, canadiens, n'a pas été blessé des remarques du *Times* sur le compte des canadiens-français ? Pouvons-nous dire que le *Times* n'avait pas quelque peu raison ? Jusque à quand nous tiendrons nous dans la position qui nous attire des brutalités telles que celles que le *Times* a d'écrites à notre adresse ?

On nous informe que les chemins commencent à se rompre la semaine dernière à la campagne et plusieurs marchands ont fait leurs approvisionnements pour jusqu'à l'ouverture de la navigation. A la ville on a commencé à se servir de voitures à roues et les magasins de détail commencent à revêtir leur toilette de printemps. On commence aussi à s'informer beaucoup des comestibles livrables à l'ouverture de la navigation, principalement de lard, de bœuf, de saindoux et autres provisions destinées au commerce des Provinces Maritimes.

*Farines.*—Le marché à la farine qui pendant quelque temps était lourd et irrégulier en conséquence de la baisse des céréales en Angleterre comme dans l'Ouest est maintenant plus régulier et les détenteurs se montrent plus disposés à rencontrer la demande. Plusieurs transactions ont eu lieu pour livraison à l'ouverture de la navigation principalement dans les sortes du canal Welland. La demande pour la consommation n'est pas considérable, les acheteurs s'opèrent qu'au fur et à mesure de leurs besoins réguliers. La demande pour le commerce local est plutôt pour les farines fortes.

*Farine d'Avoine.*—Les recettes de farine d'avoine ont été très libérales depuis quelque temps passé particulièrement celle de provenance des moulins des campagnes du district de Montréal qui trouve placement facile pour le commerce local. On cote celle de bonne qualité à \$2.00 par sac de 100 lbs. Les recettes d'Ontario sont très-légères et on la cote régulière de \$1.75 à \$3.00 par quart de 200 lbs.

*Blé.*—L'irrégularité des marchés de l'Ouest influe sur notre propre marché et les opérations qui ont lieu sont particulièrement dans le No. 2 de Chicago et pour la spéculation. La demande pour la consommation et le marché local est sans importance.

*Blé d'Inde.*—On la cote de 55c. à 50c. Affaire régulière pour la consommation.

*Pois.*—En bonne demande particulièrement pour les marchés européens. Les fermiers trouvent placement facile pour tout ce qu'ils apportent à 90 c. par 70 lbs. Les accapareurs

demandent 90 à 92½ cts par 60 lbs., pour l'exportation. Le marché clôture très ferme.

*Avoine.*—On la cote 35 c. par 40 lbs. Au détail et sur les marchés les fermiers obtiennent 35 c. à 37½ par minot.

Nous n'avons aucune opération importante à renseigner.

*Orge.*—Les distilleries paient 55 c. à 67½ c. par minot de 50 lbs., selon les qualités. En l'absence des commandes des Etats-Unis la spéculation n'opère plus, et nous n'avons aucune opération importante à constater.

*Grain de mil.*—L'absence de commandes des Etats-Unis ralentit la demande. Le marché est abondamment pourvu et la divergence d'opinion entre les acheteurs et les vendeurs retarde la conclusion de transactions. Le marché clôture faible de \$2.90 à \$3.00 par 50 lbs.

*Beurre.*—L'exportation que nous avons signalée dans notre dernier bulletin se continue sans relâche, 2,497 barils et timettes ont été expédiés par le dernier steamer. Nous renseignons des affaires actives pour les lots de qualité désirable ; les basses qualités sont de difficile difficile même aux prix cotés. La demande pour le marché local et la consommation est considérable mais les commandes sont difficiles à remplir en conséquence de l'absence de bonnes qualités. Nous cotons le beurre de choix de 21c. à 22. ; bon ordinaire 19c. à 20c. ; ordinaire 17c. à 18c. et celui de basse qualité de 13c. à 14c.

*Lard.*—La demande pour le lard mess en disponible et pour le livrable à l'ouverture de la navigation est plus accentuée. Les détenteurs de salaisons locales ont haussé le prix de 25 c. à 50 c. On cote le mess \$17.25 à \$17.50. La demande pour le mess mince est calme. Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction en extra prime.

MM. H. Milward & Cie, de Chicago, dans leur circulaire du premier courant disent :

« La saison officielle des salaisons a clôturé hier. Depuis quinze jours plusieurs fabriques ont réduit graduellement leurs opérations et pendant la semaine qui vient de s'écouler les hauts prix des pores a forcé les fabricants à les suspendre complètement, les seules personnes qui sont maintenant à l'ouvrage sont celles qui font une spécialité de fournir des viandes de fantaisie à l'année ronde au marché anglais. Les retours de la saison arrivent lentement, mais il faut bien aussi donner quelque temps pour fournir au public des informations certaines. La saison paraît promettre d'avantage tous les jours. La demande régulière de toutes parts et le besoin apparent des nations étrangères, sans compter nos propres besoins, tendent à fortifier les fabricants dans l'opinion que l'augmentation de la fabrication sera à peine suffisante (même aux prix de l'année dernière) à nous conduire jusqu'à la saison prochaine. Nos exportations augmentent chaque semaine et nos stocks seront probablement moindres qu'on l'aurait d'abord pensé tant l'écoulement a été régulier et continu. Les statistiques sur le lard en baril (principalement de mess) sont véritablement étonnantes. Depuis le premier Novembre jusqu'au premier Mars, nos recettes de lard sont restées au-dessous de 5,000 barils, tandis que l'année dernière pendant la même période, elles avaient

atteint 60,000 barils. Nos exportations cette année pendant cette même période de Novembre à Mars forment un total de 150,000 barils contre 50,000 barils l'année dernière. En d'autres termes, lorsque nos recettes l'année dernière fournissaient non-seulement à la fabrication pour exportation, mais nous laissaient un stock de 10,000 barils, cette année notre stock se trouve rogné de 145,000 barils. Il ne faut pas oublier qu'une forte partie de cette quantité se compose de lard vieux qui se trouvait ici au commencement de la saison et dont 60,000 barils sont inclus dans le tableau des exportations.

L'année dernière le lard en baril était estimé à 152,012 barils, ce qui avec l'excédent de 10,000 barils au-dessus des exportations, aurait dû nous laisser un stock d'au-delà de 160,000 barils, mais d'après les retours des garde-magasins et des fabricants de salaisons, il n'était à la clôture de la saison que de 95,162 barils de mess et de 6,613 barils d'autres sortes, en tout 101,775 barils. A Cincinnati, St. Louis, Louisville, Milwaukee, le stock est moindre qu'à l'ordinaire, tandis qu'à Keokuk, Peoria, Indianapolis il est presque nul de même que dans les villes du littoral.

**Foin et Paille.**—Le marché a été bien approvisionné depuis quelques jours. Nous n'avons pas de changement à signaler dans les prix.

A Boston le marché est toujours régulièrement actif aux cours suivants :

Foin de l'Est \$25.00 à \$26.00, foin du nord bonne qualité \$26.00 à \$27.00, inférieure \$20.00 à \$22.00 par tonne. Paille \$26.00 à \$27.00 par tonne.

**Laine.**—On signale le placement d'environ 10,000 lbs de laine tirée de diverses qualités à des prix variant de 32 c. à 37 c. pour Super et environ 5,000 lbs d'Extra à 40 c.

**Nouveautés.**—Nous signalons un bon courant d'affaires dans les nouveautés. On a remarqué depuis quelques jours la présence de grands acheteurs sur notre place. Leurs emplettes n'ont pas été fortes, leurs stocks étant comparativement considérables pour cette saison de l'année.

**Cuir.**—La demande pour le cuir à semelle s'est maintenue pendant la semaine, les autres sortes restent toujours négligées.

**Peaux vertes.**—Affaires tranquilles sans changements dans les cours. On cote les peaux salées de \$9.50 à \$10.00, No. 1 vertes \$9.00 à \$9.50 ; No. 2 \$8.50 à \$9.00 ; No. 3 et taureaux \$7.00 à \$8.00 par 100 lbs. ; les peaux de montons et d'agneaux de \$1.50 à \$2.00.

**Chaussures.**—Le commerce des chaussures est en pleine activité. Les commandes pour les chaussures de printemps et d'été ainsi que pour les chaussures fortes sont nombreuses et considérables. Nous n'avons aucuns changements à signaler dans les prix. Les fabriques sont toutes occupées au plus fort de leur capacité, en vue d'une demande considérable et continue de toutes les parties du Canada, pour plusieurs mois à venir.

**Fourrures.**—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les fourrures. Les recettes sont nulles.

**Epiceries.**—Notre marché n'offre aucun changement. Les cours restent les mêmes que la semaine dernière,

## CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur.

Il y a quelques semaines j'ai eu occasion de signer une réquisition à l'Hon. Ministre du revenu de l'intérieur, demandant le rappel du règlement de janvier 1871 communiqué au collecteur de l'accise ici, lequel prescrit à cet officier d'exiger que lorsqu'un montant d'accise à payer se monte à plus de cinq cents piastres, le payeur soit tenu de se procurer une traite de la Banque de Montréal pour faire le dit paiement, la même requête expliquait que le trouble et le temps perdus à obtenir ces traites étaient préjudiciable à la dépêche des affaires, toutefois ne donnant aucun blâme à la Banque de Montréal du temps qu'elle prenait à faire ces traites et croyant qu'aucune autre institution ne pût mieux faire. Depuis j'ai vu la réponse de M. le Commissaire du département disant qu'il avait instruction d'informer les requérants que le règlement dont ils ont à se plaindre a été adopté pour la sûreté générale du revenu, et que le ministre qui a soigneusement pesé cette question est forcé de s'en tenir à une décision aussi essentielle ayant rapport à la sûreté des fonds publics et que M. le Ministre regrette de ne pouvoir accéder à notre demande, que la seule raison qui le fait agir de la sorte, est la ferme conviction où il est que le bureau de l'accise requiert nécessairement la mise en force du dit règlement.

La chose s'explique d'elle-même et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'y ajouter de longs commentaires. Il est vrai qu'une bien petite proportion du public est intéressée : mais cependant il serait à désirer que messieurs les ministres nous facilitent un peu plus la dépêche des affaires et n'y missent pas d'entraves comme ils semblent y prendre plaisir en ajoutant encore une autre difficulté qui cause un nouveau retard qui, dans mon opinion, est absolument inutile pour ce qui regarde l'étendue du territoire de la puissance. Je désire vous faire mention du nouveau règlement qui ordonne à toute personne expédiant du whisky de faire parvenir au destinataire un certificat du bureau de l'accise que les droits ont été payés au risque que le dit whisky soit confisqué.

Veillez M. l'Éditeur donner publicité à nos quelques remarques et me croire

Votre serviteur,

MARCHAND.

## Sucre d'érable.

Dans quelques jours vont commencer les opérations d'une industrie spéciale au Canada et à quelques uns des Etats du Nord de la Confédération américaine. On a déjà deviné que nous voulions parler de la fabrication du sucre d'érable. Cette industrie comme beaucoup d'autres n'est pas exploitée aussi bien qu'elle pourrait l'être, et nos cultivateurs gagneraient beaucoup à sortir de l'ornière de la routine s'ils veulent retirer de l'exploitation de cette industrie tout le profit qu'elle peut fournir. Nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention de nos lecteurs sur quelques améliorations que les cultivateurs pourraient introduire dans la fabrication du sucre d'érable pour le rendre ce qu'en réalité il devrait être. Une des fautes qu'il faudrait éviter dans la fabrication se trouve dans la couleur brune, tirant souvent sur le noir qu'on remarque

dans l'article manufacturé. Ce défaut est attribué à l'usage des auges en bois dans lequel on fait couler l'eau des érables. Ces auges qui souvent ont été longtemps en usage devraient être abandonnées et remplacées par des chaudières en ferblanc. L'usage de ces chaudières est avantageux sous plus d'un rapport. Sans compter qu'elles sont beaucoup plus propres que les auges, elles sont plus commodes pour recueillir l'eau et n'entraînent aucune perte qui résulte souvent de l'incommodité des auges dans le transvasement. Dans la cuisson du sucre, le sirop débarrassé de toutes les matières étrangères est beaucoup plus brillant et par conséquent rend un sucre beaucoup plus clair. Nous avons vu du sucre d'érable qui pouvait rivaliser en blancheur avec le sucre raffiné et cela était dû uniquement à la propreté avec laquelle les vaisseaux étaient tenus. La fabrication des chaudières pour recueillir l'eau d'érable a pris depuis quelques années un développement considérable à Montréal et peuvent s'obtenir de n'importe quel marchand bien placé à la campagne.

Un autre défaut qu'il faudrait éviter dans la fabrication du sucre se trouve dans la grosseur des pains. Dans le district de Montréal les pains dépassent rarement deux livres et souvent ils ne sont que d'une livre. Le sucre d'érable du district de Montréal commande en conséquence de deux à trois cents par livre plus que celui du district de Québec ou les pains varient de six à dix livres et dépassent même souvent ce poids. Que nos amis du district de Québec améliorent la couleur de leur sucre et qu'ils réduisent le volume des pains et nous leur assurons qu'ils obtiendront deux cents par livre de plus qu'ils ont coutume d'obtenir. L'essai en vaut la peine.

## Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem.

On lit dans la *France Financière* :

Le projet de relier Jaffa à Jérusalem par un chemin de fer, va, dit-on, devenir une réalité. La concession accordée pour cet objet par le gouvernement ottoman est passée, depuis deux mois, entre les mains d'un anglais qui présente toutes les garanties pour que le succès couronne cette entreprise. La ligne sera construite dans d'excellentes conditions, sous la surveillance immédiate de M. Hugo-Forbes. Il a déjà expédié des ingénieurs, qui vont être suivis de plusieurs autres. Ce sont pour la plupart des Français. Toutes les dispositions prises pour activer le plus possible les études. M. Hugo-Forbes ouvrira les travaux de terrassements vers la fin du mois d'avril. Jaffa est séparé de Jérusalem par une distance de 75 kilomètres. Il y aura cinq stations sur le parcours. Malgré l'attitude de Jérusalem, les pentes de la voie ferrée ne dépasseront nulle part 16 millimètres.

M. Hugo-Forbes a le droit, dit la *Finance*, d'après le firman de concession, d'exploiter les carrières et les mines qui se trouvent des deux côtés de la voie, sur une largeur de dix kilomètres de chaque côté. C'est une bonne affaire.

Ce chemin de fer inaugurera une croisade pacifique, et l'on est amené à dire moins de mal de notre siècle, lorsqu'on voit que cette croisade aura été autorisée avec empressement par les anciens ennemis des chrétiens et des israélites.

### Nouvelle manufacture de coton.

On parle d'établir dans les townships de l'Est une nouvelle manufacture de coton et on dit que plusieurs capitalistes anglais de Montréal sont à la tête de l'entreprise. Nous n'avons aucun doute qu'avec l'esprit pratique qui distingue nos compatriotes d'origine anglaise, cette nouvelle entreprise soit couronné de succès. L'importation des cotonnades d'Angleterre figure pour un montant très-élevé dans le mouvement du commerce et l'établissement d'une manufacture dans les townships, où la main d'œuvre est à bon marché, permettrait aux actionnaires de lutter avantageusement avec la manufacture anglaise et finirait indubitablement par supplanter cette dernière.

Nous espérons que la réalisation de ce projet sera un fait accompli avant longtemps.

Le département de la marine et des pêcheries donne avis que deux phares (Beacon Lights) ont été érigés sur l'extrémité est de l'île au Renard, dans la Baie de Miramichi, Nouveau-Brunswick.

Latitude ; 46-7-50 nord ; longitude : 65-0-10 ouest.

Les lumières sont fixes et blanches, élevées d'environ 30 pieds au dessus du niveau de la haute mer, et, dans un temps clair, on peut les voir à une distance de dix milles. Les balises sont situées à une distance d'un demi mille l'une de l'autre et sont peintes en blanc. L'appareil qui donne la lumière est catoptrique. Ces lumières ont pour but de guider les bâtiments à travers le chenal de Swashway. Les lumières ont été exhibées pour la première fois, le 19 mai dernier.

### Marché aux Esclaves de la Havane.

Comment s'achètent et se vendent les êtres humains à Cuba.—Coup d'œil sur les Indes Occidentales au dix-neuvième siècle.

Le *Diario de la Marina* de la Havane du 24 Janvier publie l'annonce suivante :

#### Esclaves à vendre.

Un domestique, âgé de 30 ans et son fils, âgé de huit ans, de manières engageantes et susceptibles d'apprendre ce qu'on desire lui enseigner. La mère sait faire la cuisine, blanchit et repasse et a déjà été douze ans dans la même situation. S'adresser Acosta, No. 60.

Une belle négresse, âgée de 20 ans ; excellente blanchisseuse, bonne coiffeuse et bonne domestique ; une négresse âgée de 14 ans, peut apprendre n'importe quoi, coûtant \$400 ; une mulâtresse qui sait blanchir et repasser. S'adresser St. Nicholas, No. 42.

Venant d'arriver d'une plantation, une négresse cubaine âgée de 14 ans. Il n'y a pas de négresse plus forte et plus robuste ; elle peut travailler sur une plantation et peut labourer aussi bien qu'un homme. S'adresser Factory Street, No. 1.

Une belle jeune négresse, bonne cuisinière et blanchisseuse. S'adresser Gaharia No. 72, coin de St. Michel

Une honnête négresse et son fils mulâtre âgée de 13 ans. S'adresser Picota, No. 39.

Deux jeunes filles, une de 18 ans, bonne blanchisseuse d'excellent caractère ; a ga-

gné \$34 par mois comme domestique, et depuis neuf mois agit comme garde malade, très intelligente ; toutes deux de bonne mine. S'adresser rue Clucon, No. 2.

Une négresse de Congo pour travailler sur une ferme, très soumise, âgée de 35 ans. Bonne cuisinière et blanchisseuse. Prix \$650. S'adresser Calvada del Cerro, No. 508.

Une belle négresse, âgée de 20 ans. Visible à Obrapia No. 65.

Pour être vendues positivement. Quatre belles négresses de bonne mine, toutes bonnes domestiques. On peut les avoir à l'essai ; aussi, un beau cheval noir américain, propre à la selle ou à la voiture. S'adresser coin de la rue Angeles.

Pour être vendue à sa demande avec sa fille âgée de huit ans, une négresse, bonne coiffeuse et bonne lingère ; serait très utile à une dame française ; très humble et soumise. S'adresser 26 San Pedro.

Prix \$800. Un nègre en bonne santé âgé de 28 ans ; est habitué à faire le service de la maison ; très obligeant et sans reproche. S'adresser Calle de Luz 58.

### SEL.

On lit les remarques suivantes dans la circulaire de M. H. E. Falk :

Le commerce de Sel a été l'année dernière, des plus satisfaisants pour les personnes engagées dans ce commerce. Au commencement de l'année, les prix variaient de 7 s. à 8 s. aux usines et se maintinrent régulièrement par suite d'une bonne demande. En Juin, quand la demande du printemps eut épuisé les stocks, le charbon atteignit un prix inconnu jusqu'alors, et les fabricants de sel durent en conséquence porter le prix du sel à 10 s. 6 d., suivi d'une nouvelle hausse en Juillet et d'une autre en Août quand le prix fut fixé à 15 s. Depuis lors, il fut impossible de s'assurer d'un approvisionnement de charbon et le 24 août, le conseil des fabricants établit le prix à 20 s. par tonneau. Ce chiffre permettant de payer le prix le plus élevé pour le charbon, et on vit enfin arriver un approvisionnement satisfaisant quand un ralentissement dans la demande devint apparent. Le prix recula et ne s'arrêta qu'au 12 novembre quand il toucha 12 s., prix actuel de sel ordinaire aux usines. L'organisation du commerce fut perfectionnée par la renaissance de l'ancien comité des Courtiers de Liverpool, sous la direction d'un président payé, dont le devoir était de veiller et de régler la question toujours délicate d'offre et de demande, et je suis fermement convaincu que l'année 1873 ne verra pas de plus bas prix, mais au contraire qu'ils hausseront considérablement. La houille ne s'obtient en quantité suffisante qu'avec beaucoup de difficulté, et il faut s'attendre à ce qu'une hausse dans les cours de cet article de première nécessité dans la fabrication du sel, soit suivie instantanément d'une hausse correspondante dans le prix du sel. Nos exportations cette année sont tombées considérablement, non pas tant par l'absence de demande, que par l'impossibilité absolue de pouvoir obtenir le charbon nécessaire à la fabrication. Il nous faudra combler la différence des exportations en 1872 par de plus fortes expéditions en 1873 si nous pouvons avoir et les navires, et le sel. Les Etats-Unis d'Amérique ont réduit leur tarif. Les Indes orientales sont prêtes à absorber tout ce que nous pouvons leur expédier, les stocks à Calcutta et à Rangoon étant presque nuls. La Pologne nous arrive pour son approvisionnement annuel, l'ancien monopole des mines

d'Autriche étant aboli. L'Allemagne va probablement rappeler les droits sur le sel dans le courant de l'année et requerra de nous un approvisionnement additionnel. La demande pour la fabrication des Alkalis augmente rapidement en Angleterre ; somme toute, nous croyons bien fermement qu'on ne verra pas desitôt les bas prix des années dernières.

### Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

**CALE.** *Hold.*—Intérieur d'un navire, partie la plus basse.—Se dit aussi d'une sorte de pente douce revêtue de pierres, pratiquée sur les quais où l'on décharge des marchandises (*Slip*).

**CALEUR.** *To sink.*—Se dit d'un navire que le poids de son chargement fait enfoncer plus ou moins dans l'eau ; le degré d'enfoncement, ou tirant d'eau, est déterminé par l'échelle marine qui est placée à l'avant et à l'arrière. "Ce navire cale 18 pieds à l'arrière."

**CALFATER.** *Calfatage.* *To calk.* *Calking*—Travail que l'on fait à la carène d'un navire pour boucher les coutures ou intervalles entre les bordages (planches qui recouvrent l'intérieur), ainsi que les trous et les fentes du bois. On y fait entrer de force des étoupes de vieux cordages qu'on enduit ensuite avec du suif, du brai et du goudron. Les ouvriers employés à ce travail sont nommés *Calfers* (*Calkers*). Le travail du calfat s'en end aussi aux ponts et aux œuvres mortes.

**CAMBISTE.** *Cambist.* (Italien *cambio*, change.)—Terme que l'on emploie ordinairement pour désigner les places de l'Europe qui font les plus grandes opérations en banque. Paris, Londres, Amsterdam, Hambourg, Livourne, etc., sont les principales places cambistes.—Il s'applique aussi à ceux qui se livrent à ce genre d'opérations.

**CANASTRE.** *Canister.*—Sorte de grand panier dans lequel on met diverses marchandises dans l'Inde, comme le Sucre, le Curcuma, etc.

**CAPITAL.** *Capital.* *Stock.*—Fonds commercial ; somme d'argent ou valeurs diverses que l'on fait valoir dans une entreprise.—Se dit aussi d'une somme portant intérêt [*principal*].—**CAPITAUX.** se dit quelquefois en terme de finances des sommes en circulation, des quantités considérables d'argent, des valeurs disponibles, *cash, funds, stock.*

**CARENÉ.**—On appelle ainsi toute la partie d'un navire qui est dans l'eau, d'où **CARENER** [*to careen*], c'est-à-dire calfater et radouber. On dit : abattre un navire en carène.

**CARGAISON.** *Cargo.*—Marchandises qui composent le chargement d'un navire.

**CAUTION.** *Surety ; security.*—Celui qui répond pour un autre, qui s'engage à satisfaire à l'obligation contractée par un autre, dans le cas où celui-ci n'y satisferait pas.

**CEDEANT.** *Endorser.*—Celui qui cède un effet de commerce par endossement ; des marchandises, des actions, etc., par transfert.

**CERTAIN.**—Dans les cotes de change, quantité fixe d'une monnaie échangée contre une quantité variable d'une monnaie d'un pays différent.

**CHANGE.** *Exchange.*—Opération de banque qui consiste à échanger de l'argent contre des lettres de change, ou à faire remettre de l'argent de place en place.—Se dit aussi, par abréviation de *prix du change*, de la différence entre l'argent et le papier de commerce, ou de la valeur actuelle d'une monnaie étrangère en monnaie du pays.

**Désastres maritimes.**

Les pertes sérieuses éprouvées sur mer ont appelé l'attention des assurances anglaises. On a constaté, à une récente réunion de membres d'associations d'assurances de seconde classe, que 30 bâtiments ayant des chargements sur le pont et appartenant au nord de l'Angleterre, ont été perdus pendant la traversée de Québec en Angleterre, l'automne dernier, et 50 p. 100 de la nombreuse flotte qui est partie du Saint-Laurent, cet automne, avec des chargements de bois, se sont perdus ou manquant à l'appel. On a calculé que la perte actuelle éprouvée en chargements, cet hiver, par suite de l'abandon des bâtiments venant d'Amérique, est de £200,000 à £300,000, et que la plus grande partie de la perte a été due au système du chargement des ponts de bâtiments.

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de  
**E. CHAREST & CIE.**  
 FAILLIS.  
 Le Soussigné a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, à mon bureau No. 5 Rue St. Sacrement et de s'y réunir le MARDI prochain, à DIX heures A. M. pour l'examen des Faillies et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Les faillies sont requis d'y assister.  
**G. H. DUMESNIL,**  
 Syndic Officiel.  
 Montréal, 10 mars 1873.

**LA PROCHAINE**

**EXPOSITION PROVINCIALE**

Aura lieu cette année à

**MONTREAL**

Dans la semaine commençant le

**15 Septembre prochain**

De plus amplis détails seront donnés plus tard.

**GEORGE LECLÈRE,**

27 février.

**Compagnie de Garantie du Canada**

**Bureau principal, Montréal**

Président,—**SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.**

Vice-Président,—**JOHN RANKIN, écr.,**

Gérant et Secrétaire

**EDWARD RAWLINGS**

**LA SEULE COMPAGNIE** licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

**Le Gouvernement de Québec,**

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province.

ETABLIE, JANVIER 1871

**L'Agence Mercantile DU CANADA**

**MURRAY, MIDDLEMISS & CIE**  
 Propriétaires

**Traits Caractéristiques**

UNE

**INSTITUTION NATIONALE**

**SYSTEME PARFAIT**

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

*C'est maintenant le temps de s'abonner*

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres d'opinions parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hommes-gens*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une éprouve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

**BUREAU PRINCIPAL EN CANADA.**

- Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.
- Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.
- Hamilton, 20, Rue James.
- Halifax, Rue Hollis.
- St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

*Succursales aux Etats-Unis*

- New-York St. Louis
- Philadelphie Détroit
- Baltimore Milwaukee
- Albany Kansas City
- Boston Rochester
- Chicago Cincinnati
- Portland, Orég. Buffalo
- Grands Rapides Utica
- Nouvelle-Orléans Quincy
- San Francisco Toledo
- St. Joseph Syracuse
- Louisville St. Paul.

**SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE**

*Succursales dans la Grande Bretagne.*

- Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.
- Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.
- Glasgow, 33, Benfield Street.
- Edimbourg, 72, Princes Street.
- Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

13 MARS

**SEL A PRIX REDUIT**

POUR CLORE DES CONSIGNATIONS

**400 Sacs Gros**  
**300 do Factory Filled**

En lots convenables aux acheteurs.

A vendre par

**MORIN & CIE.,**

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

13 mars

**ENTREPRISE CANADIENNE**

**FABRICATION**

DE

**Jouets d'Enfants**

P. A. MARTINEAU a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient de commencer LA FABRICATION DE JOUETS D'ENFANTS EN BOIS comprenant

Chevaux bergants, Paire de Chevaux avec attelages et berceaux avec siège, pour enfants (nouveau-fés), Chaise bergense avec tête de cheval, Chevaux attelés sur voitures, Berceaux pour poupées, Brouettes et toutes sortes de Trainaux d'Enfants, &c., &c.

Toutes descriptions d'articles de Jouets d'Enfants en bois exécutés promptement.

Les ordres doivent être envoyés au magasin de

**E. A. MARTINEAU,**

Rue St. Joseph, No. 301.

Montréal, 13 Mars 1873.

**A VENDRE**

**Morue Sèche**

**Hareng du Labrador et du Nord**

**Huile de Loup Marin, paille et brune**

**J. & R. MCLEA**

8, Rue de la Commune

8 mars.

23-76

**Acte concernant la Faillite 1869.**

Dans l'affaire de

**NAPOLÉON CHOQUETTE,** de la Cité de Montréal, négociant,

FAILLI.

Avis est par le présent donné que le failli susdit, a déposé à mon bureau un acte de composition et de charge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de charge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expriment JET'DI, le vingt-septième jour de Mars courant 1873, l'ajudal d'après les clauses et conditions du dit acte.

**L. JOS. LAJOIE,**

Syndic.

Montréal, 7 mars 1873.

23-24

**Acte concernant la Faillite, 1869**

CANADA, Province de Québec, } Dans la cour supérieure  
 District de Montréal. }  
 Dans l'affaire de

**EDWARD COOTE,** ci-devant commerçant, de la Cité de Montréal, et y faisant affaires sous le nom de E. Coote & Compagnie,

FAILLI.

JEUDI, le dix-septième jour d'AVRIL prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.

**EDWARD COOTE,**

Par

**A. POWER,**

Son procureur ad litem.

Montréal, 13 mars 1873.

23-21

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 13 MARS 1873.

### PARLEMENT FEDERAL.

(Correspondance particulière du N.-Canadien.)

Ottawa, 11 Mars 1873.

La première session du second Parlement du Canada a été formellement inaugurée jeudi dernier par le discours officiel de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Les équipages étaient nombreux et magnifiques, les toilettes resplendissantes.

Le discours prononcé par Lord Dufferin est à la fois très court et très clair.

Son Excellence rappelle ce qui a été fait durant les derniers douze mois à propos du chemin de fer du Pacifique, de l'incorporation de la compagnie chargée de le construire, des travaux préliminaires à l'élargissement du canal Welland et du creusement du canal de la Baie Verte, et à l'amélioration des canaux du St. Laurent, du succès de la politique d'émigration du gouvernement et de la préparation des statistiques du recensement de 1871.

Pour ce qui est de l'avenir, Lord Dufferin annonce des mesures ministérielles sur les lois électorales, l'établissement d'un bureau de statistiques, l'amendement des lois relatives aux pilotes, au sauvetage, aux maisons de Trinité de Montréal et de Québec, à l'amélioration de la navigation, à l'inspection de divers articles de commerce, aux poids et mesures etc.

Son Excellence a annoncé d'une manière indirecte qu'il n'y aurait point de révision au tarif attendu que "le revenu est suffisant pour rencontrer toutes les charges qu'on prévoit devoir lui faire porter."

Cette déclaration faite dès l'ouverture de la session aura le bon résultat de calmer toutes les inquiétudes, d'empêcher les malaises et de permettre à chacun d'appuyer ses calculs sur une base connue. Il est vrai que tout le monde s'attendait que le tarif serait l'une des causes des plus intéressants débats; mais il faut dire adieu à toutes les émotions que l'on se promettait d'avance. Il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi; car il n'est pas probable que les grands travaux mérités requerraient cette année encore des sommes bien considérables et que le gouvernement ne pourrait trouver ici.

La législation promise par le gouverneur pour améliorer la navigation et faciliter les transactions commerciales ne se fait point attendre. Comme ces questions

intéressent particulièrement vos lecteurs, je m'en occuperai exclusivement dans mes correspondances, persuadé que le pays a plus à gagner à une saine législation sous ce rapport qu'à toutes les querelles des partis politiques.

Dès la première séance, l'Hon. M. Mitchel, ministre de la Marine et des pêcheries, a donné avis de plusieurs motions, dont la première a pour but la réorganisation de la maison de Trinité de Québec. Elle déclare :

"Qu'il est expédient d'amender les actes relatifs à la maison de Trinité de Québec en augmentant le nombre de ses gardiens de port et en pourvoyant à l'élection de quatre d'entre eux par la chambre de commerce de la dite cité et en autorisant la dite Maison de Trinité à s'enquérir des cas d'accidents aux navires dont des pilotes ont la charge."

Cette mesure réclamée depuis longtemps par la Chambre de Commerce de Québec rencontre une opposition déterminée de la part des pilotes.

Déjà même une députation composée des membres les plus importants de leur bureau est arrivé dans la capitale, et ils se plaignent vivement de ce que l'on veuille mettre les pilotes à la merci de la Chambre de Commerce dont ils n'ont aucune raison de se louer. Leurs réclamations trouveront de puissants interprètes. Il est possible pourtant qu'une entente ait lieu qui soit acceptable à tous les intéressés.

La seconde résolution qui réorganise l'association des pilotes de Québec rencontrera plus d'opposition encore que la première. Elle déclare "qu'il est expédient d'amender l'acte incorporant les pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous, en autorisant la Maison de Trinité de Québec à nommer six pilotes étant membres de la corporation comme directeurs d'icelle."

Les pilotes prétendent que ce serait détruire leur organisation, et ils s'objectent à ce qu'un corps étranger ait le droit de leur donner des directeurs.

Les résolutions moins importantes dont l'Hon. ministre de la Marine a donné avis sont les suivantes :

Qu'il est expédient d'amender les actes relatifs aux gardiens de port à Montréal et à Québec, en établissant de meilleures dispositions pour empêcher les navires chargés de grains de laisser les dits ports sans les certificats convenables des gardiens du port.

Qu'il est expédient d'établir de meilleures dispositions pour le maintien du bon ordre à bord des steamers à passagers enregistrés en Canada, et pour empêcher que ces steamers soient volontairement endommagés ou obstrués,

Qu'il est expédient d'amender l'acte pourvoyant à la nomination d'un maître du Havre au port d'Halifax en autorisant le gouverneur en Conseil à imposer des peines pour les infractions aux règlements faits en vertu du dit acte.

Qu'il est expédient de pouvoir par des lois à prévenir les accidents causés aux navires laissant les ports canadiens à certaines saisons de l'année par suite de chargements sur les ponts et d'imposer des peines pour les contreventions à la dite loi.

Qu'il est expédient de faire une loi applicable à toute la Puissance du Canada relativement aux pilotes et au pilotage et embrassant les dispositions des lois des différentes provinces et du Royaume-Uni qui ont été trouvées les plus avantageuses dans la pratique, avec les amendements qui ont été considérés comme désirables.

La plupart, sinon toutes ces diverses mesures ont été recommandées par la Chambre de Commerce de la Puissance. L'adoption de ces suggestions par le gouvernement canadien montre l'influence et la considération dont cette organisation commerciale jouit déjà dans notre pays, et c'est une raison de plus de travailler à faire participer toutes les parties du Canada à ses heureux résultats.

L'Hon. M. Mitchel a donné avis de deux résolutions qui concernent d'une manière beaucoup plus immédiate les intérêts commerciaux de Montréal. Il y a longtemps que le commerce de cette ville déplorait les tiraillements qui avaient lieu entre la commission du Havre et la Maison de Trinité, tiraillements qui rendaient les améliorations presque impossibles, et les retardaient de la manière la plus préjudiciable aux intérêts bien entendus de la ville.

Le commerce se plaignait aussi de ce qu'il n'était point suffisamment représenté dans la commission du Havre, et qu'il ne pouvait y faire prévaloir ses opinions, ni ses désirs, ni ses besoins d'une manière efficace.

Il demandait donc, 1<sup>o</sup> Que la Maison de Trinité et la Commission du Havre fussent amalgamées, et 2<sup>o</sup> Qu'une partie au moins des membres de la commission ainsi amalgamée fussent élus par la Chambre de Commerce et par la Halle aux Blés.

Une députation fut chargée de se rendre auprès de Sir G. E. Cartier. Après avoir exposé l'objet de sa mission, elle reçut la promesse d'un accueil favorable, et aujourd'hui le gouvernement vient racheter sa parole en introduisant les deux résolutions suivantes :

Qu'il est expédient de transférer les pouvoirs dont est maintenant investie la Maison de Trinité de Montréal aux commissaires du Havre de Montréal et d'établir

telles dispositions qui peuvent être nécessaires pour mettre à exécution ce transport.

Qu'il est expédient de changer la constitution de la Corporation des Commissaires du Havre de Montréal en décrétant que quatre de ses membres seront nommés annuellement par la Chambre de Commerce de la dite Cité et deux par les membres de la Bourse des Céréales de la même cité, et que le maire de la dite cité en sera membre; et que les bouées et balises dans le port de Montréal seront placées et maintenues par les dits commissaires du Havre à même les fonds de leur corporation.

Je ne doute point que le Conseil de la Chambre de Commerce et celui de la Halle aux Blés examineront cette combinaison et qu'ils la trouveront satisfaisante. C'est ainsi que disparaîtra pour toujours ce qui a été regardé comme l'un des grands obstacles à la prospérité de Montréal et au développement de son commerce.

Les Comptes Publics et les tableaux du Commerce de la Navigation pour l'année expirée le 30 juin 1872 ne seront distribués qu'après l'épuisement des débats sur l'adresse. Je puis cependant vous donner un petit aperçu des uns et des autres.

Les dépenses du Canada pour la dernière année fiscale se sont élevées à la somme de \$24,085,235.18, ainsi répartie :

Fonds consolidé .....	\$17,589,468.82
Chemin Intercolonial.....	5,039,063.58
Exploration du Chemin de fer du Pacifique. . .	489,428.16
Travaux Publics(capital)	500,469.20
Subvention aux chemins de fer.....	5,500.00
Services spéciaux.....	414.40

\$24,085,235.18

Balance de crédits non dépensés.....

3,705,264.90

Pour ce qui est du commerce je ne puis que vous donner en gros le chiffre des importations qui se sont élevées à \$107,704,895 ainsi réparties :

Marchandises payant des droits.....	\$ 65,758,478
Entrant en franchise.....	34,405,428
Numéraire.....	2,753,749
Colombie.....	1,767,068
Manitoba.....	1,020,172

\$107,704,895

Le montant des droits de douanes perçus sur les importations a été de \$13,016,218.

Murray, Middlemiss & Cie.

Nous avons publié dans un de nos précédents numéros deux extraits de la *Minerve* sur les agences mercantiles en général et sur celle de MM. Bradstreet et fils en particulier. Notre confrère a traité

vivement la question et a produit des faits qui, s'ils étaient prouvés d'une manière juridique, ruineraient à jamais cette maison et démontreraient au commerce que ses rapports sont quelquefois d'une pauvreté évidente.

Il cite en particulier le cas de M. Henri Girard qui a donné lieu à une poursuite de \$10,000 contre Bradstreet et fils et dans laquelle le jugement est attendu sous peu.

Le commerce sait que l'agence de Dunn Wiman a brûlé à New-York et que ses registres ont été détruits.

Bradstreet et Fils ainsi que Dunn Wiman, sont des institutions étrangères qui n'ont absolument aucun intérêt dans le Canada. Elles possèdent chacune un pauvre comptoir; mais elles ne font absolument rien pour le pays. Leurs livres sont imprimés à New-York, tous leurs intérêts sont aux Etats-Unis et elles ne peuvent tenir beaucoup à aider au commerce canadien, bien au contraire. C'est surtout à l'égard de ces agences parfaitement étrangères que nous appuierons toute mesure législative destinée à rendre leur responsabilité réelle, comme celle des assurances.

La chose devient d'autant plus nécessaire que nous possédons à Montréal une institution entièrement canadienne, qui depuis sa fondation, a donné la plus entière satisfaction; c'est celle de MM. Murray Middlemiss et Cie qui fut établie en cette ville dans le cours de l'année 1871. C'est une institution purement canadienne, dont l'intérêt est dans le développement du commerce et de l'industrie du Canada, qui y contribue pour sa part en faisant exécuter ici toutes ses impressions, et qui offre dans l'honorabilité de ses gérants d'amples garanties de bonne foi et de loyauté. C'est pour cela que l'année dernière nous la recommandions spécialement à nos lecteurs et qu'aujourd'hui nous réitérons la recommandation, en ajoutant que dans notre opinion l'agence Murray Middlemiss et Cie est celle qui a le plus de droit au patronage des hommes d'affaires du Canada.

La prochaine exposition provinciale.

La prochaine exposition provinciale aura lieu à Montréal le 15 septembre prochain comme on pourra le voir par nos colonnes d'annonces. Cette exposition devra dépasser toutes celles que nous avons eues jusqu'à présent et on devrait dès maintenant se mettre à l'œuvre pour en faire un succès complet. Nous faisons un appel à nos compatriotes et nous les prions

de ne pas s'abstenir de montrer ce qu'ils peuvent faire. Nous nous abstenons trop comme canadiens de figurer dans ces joutes où l'industrie occupe le premier rang. Il est temps de sortir de notre abstention et de faire voir qu'en industrie nous marchons à l'égal de n'importe quelle nationalité. Il ne faut pas qu'un ou deux exhibiteurs canadiens se trouvent noyés parmi les exhibiteurs anglais, écossais ou américains. Il faut se montrer en nombre, en quantité et en qualité. Nous allons nous permettre de revenir souvent sur ce chapitre d'ici à la prochaine exposition et nous allons commencer aujourd'hui en faisant appel aux manufacturiers afin qu'ils aient amplement de temps pour se préparer à envoyer quelques choses dignes d'eux et dignes de leur nationalité. Nous faisons appel à nos cultivateurs qu'ils puissent préparer des échantillons de sucre et de sirop d'érable qui prouvent que nous n'avons pas prêché dans le désert en suggérant les améliorations que nous suggérons ailleurs. Ce qui serait de haute importance de voir à cette exposition seraient des échantillons de nos richesses minérales, de fer, de cuivre et de charbon.

Il serait aussi important de faire savoir d'une manière tangible que nous ne sommes pas complètement dépourvus de ce qui fait la richesse de pays réputés plus prospères, parce que les richesses que nous laissons enfouies dans la terre sont exploitées par eux. Nous serions heureux de voir une collection de bois canadiens, de pierres de différentes sortes, de briques et de matériaux propres à la construction. Qu'on fasse de cette exposition la plus belle annonce pour la Province de Québec qu'on puisse publier. Nous y gagnerons directement et indirectement, comme individus, comme canadiens et comme nation.

De la nécessité d'une route directe de New-York à Chicago.

La question de fournir plus de facilités qu'il en existe actuellement au transport des céréales des Etats de l'Ouest à depuis quelque temps fourni matière à de nombreux articles à la presse Newyorkaise et à la presse des Etats de l'Ouest. Dans les nombreuses conventions qui ont eu lieu à Chicago et ailleurs, cette question a été longuement débattue et les avantages de la route du St. Laurent ont été clairement prouvés et si bien démontrés que New-York même s'en est alarmé et on est maintenant à chercher le moyen de créer de nouvelles voies afin de tenir dans les anciens chenaux, le commerce qui cherche ailleurs des nouveaux débouchés. Il n'y a pas à se

le dissimuler, la lutte est entre le St. Laurent et Montréal d'un côté et New-York, le canal Érié et les chemins de fer de l'autre. Nous ne démontrerons pas une fois de plus les avantages de la route du St. Laurent et l'immense importance qui est réservée à Montréal comme port de mer et entrepôt d'expéditions des céréales de l'Ouest, nous croyons l'avoir démontré à la satisfaction de nos lecteurs à plusieurs reprises et les journaux de l'Ouest en ont fait autant vis-à-vis de leurs lecteurs. Mais New-York ne paraît pas vouloir laisser échapper ce commerce dont elle a eu le monopole pendant longtemps sans un suprême effort pour le retenir et sous le titre ci-dessus, le *Bulletin de New-York* vient à la rescousse. Nous reproduisons l'article que ce journal a publié dans son numéro du 3 courant pour faire voir à nos lecteurs que nous ne devons pas nous endormir dans une sécurité qui pourrait nous être très préjudiciable dans l'idée que la voie du St. Laurent est la meilleure pour transporter les produits de l'Ouest et que ce commerce devra adopter cette voie quoiqu'il arrive. L'idée que le *Bulletin* émet suffit à démontrer (ce dont nous sommes convaincus depuis longtemps) que nous avons affaire à la nation la plus entreprenante du monde qui ne nous permettra pas d'acceper la part de commerce que nous réclamons sans une contestation des plus vives. Cet article nous démontre aussi ce que nous devons attendre si nous sommes à la hauteur des destinées que la Providence nous réserve. Mais il faut se souvenir du proverbe : "Aide-toi et le ciel t'aidera." Laissons maintenant parler le *Bulletin* :

Le développement si rapide des Etats de l'Ouest et du Nord-Ouest, l'accroissement constant de leur population et de leur production agricole, donnent une importance chaque jour plus grande à la question des chemins de fer qui mettent ces Etats en relation avec le littoral. Il est de l'intérêt des producteurs de l'Ouest que les voies de communication restent en rapport avec le mouvement commercial, afin que les prix de transport ne dépassent pas une certaine limite. Quant aux commerçants de l'Etat de New-York, ils ne sont pas moins intéressés à étendre le réseau ferré qui, tout en hâtant le développement des ressources actuelles de la vaste région située à l'Ouest des Alleghany, est aussi une des bases de la prospérité commerciale de New-York. Il est d'ailleurs évident pour tout le monde que les chemins de fer entre l'Ouest et le littoral, après avoir dû leur existence et leurs succès aux besoins impérieux de l'agriculture et du commerce, doivent continuer à suivre l'impulsion de ces besoins toujours croissants, sous peine de circonscire dans des limites trop étroites les progrès matériels du pays.

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte des Etats-Unis, il est facile de se convaincre que le commerce de l'Ouest, en cherchant son débouché naturel vers l'Océan,

doit traverser l'Etat de New-York qui s'étend comme un isthme entre les grands lacs et le littoral. C'est dans cet isthme, le long de la vallée de la Mohawk River, qu'on trouve le passage le plus favorable pour franchir la chaîne des Alleghany, cette barrière montagneuse qui s'étend entre l'Ouest et la mer, depuis les rives du Saint Laurent jusqu'aux Etats riverains du golfe du Mexique.

L'avantage que cette configuration naturelle de son territoire donne à l'Etat de New-York saute aux yeux lorsqu'on se représente, d'un côté, le principal port du continent sur l'Atlantique, et de l'autre, le grand centre commercial de l'Ouest, Chicago, qui doit à sa position de concentrer dans ses magasins les produits d'un immense et fertile district de 500,000 milles carrés. La production agricole de ce district a pris des proportions énormes, bien que sa population ne soit encore que de sept millions, soit de 14 habitants par mille le carré. En 1870, la quantité de grains reçus dans les quatre principaux ports des lacs Michigan et Erie atteignait 120 millions de bushels. Sur cette quantité, près de 50 millions de bushels ont passé par Buffalo, pour être réexpédiés vers le littoral, par les canaux et les chemins de fer de l'Etat de New-York. A côté des blés et des farines, qui sont le principal article de commerce, il faut placer beaucoup d'autres produits agricoles dont la valeur est considérable. En 1870, les expéditions de bétail, qui se font principalement par voie ferrée, ont été de 1,651,918 têtes. Quant aux expéditions de viandes salées, de saindoux, de fromage, de beurre, de houblon de fruits, elles étaient de 15 millions.

Depuis un demi-siècle, le mouvement des échanges a toujours augmenté dans une proportion plus rapide que les moyens de transport sur la route du littoral. A mesure que de nouvelles voies s'ouvraient on devait constater leur insuffisance. C'est ce que nous voyons aujourd'hui encore, où la quantité des produits à transporter entre Buffalo et New-York est hors de toute proportion avec la capacité des canaux et des railways. Les partisans de la voie d'eau sont d'avis que l'élargissement du canal de l'Erie au prix de dépenses considérables, serait une opération avantageuse pour les capitalistes qui s'en chargeraient. En même temps, les actionnaires des railways existants songent à consacrer 50 millions de dollars à la construction de nouvelles voies, pour pouvoir mieux répondre aux besoins du commerce.

Ce ne sont pas là des objets chimeriques. Le développement de l'Ouest, les progrès de son agriculture et de sa population font ressortir l'avenir réservé au commerce de cette région avec les ports de l'Atlantique. On peut d'ailleurs en juger par le passé. En 1841, avant que le réseau des lignes ferrées directes fut organisé, et lorsque les transports se faisaient principalement par les canaux, le mouvement commercial entre Buffalo et New-York était de 1,521,661 tonnes. En 1851, ce mouvement s'élevait à 3,582,733 tonnes, pour atteindre ensuite, grâce au développement des railways et des canaux, 7,273,315 tonnes en 1861, et 15,139,977 tonnes en 1871. Pendant cette dernière année, les chemins de fer seuls ont transporté 9,000,000 de tonnes ou près des trois cinquièmes de la totalité.

Les transports par chemin de fer ont crié dans une proportion beaucoup plus rapide et plus forte que ceux des canaux. Il y a lieu de croire que cette supériorité des railways se maintiendra non-seulement par le fait du développement futur de l'Ouest, mais aussi en raison des économies qu'on

réalise constamment dans l'exploitation des lignes ferrées et de la concurrence chaque jour plus sérieuse qu'elles font aux canaux.

Dans les efforts qu'ils tentent pour répondre aux besoins du commerce, les canaux et les railways qui relient la région des lacs à New-York sont littéralement encombrés de marchandises pendant la plus grande partie de l'année. Il suffit d'ouvrir les journaux de l'Ouest pour voir que ces efforts sont insuffisants. Partout on se plaint de l'impossibilité de faire arriver les produits jusqu'au littoral dans des conditions satisfaisantes de rapidité et de bon marché. Les gouverneurs de plusieurs Etats ont enregistré ces plaintes dans leurs messages annuels aux législateurs. Tout le monde pressent que l'augmentation certaine du mouvement commercial ne fera que rendre chaque année cette situation plus intolérable, à moins que l'ouverture de nouvelles lignes, construites dans un bref délai, ne vienne rétablir l'équilibre entre les moyens de transport et les marchandises à transporter.

Il existe dans les Etats situés à l'Ouest de New-York entre la rivière Ohio et les lacs, plus de 30,000 milles de chemins de fer, dont le principal rôle est de conduire les marchandises vers les cinq grandes lignes qui traversent la chaîne de Alleghany pour aboutir à l'Océan. Des centaines de trains viennent journellement déposer dans les immenses gares et les magasins de ces cinq lignes les grains et les autres produits en destination du littoral. Les gares n'y suffisent plus; les voies sont encombrées de wagons en charge et dont le nombre est toujours insuffisant. Il en résulte pour les expéditeurs des délais et des embarras extrêmement défavorables au commerce. Comment ne pas croire que les progrès matériels de l'Ouest subiraient un temps d'arrêt, si cette situation se perpétuait?

On comprend avec quelle insistance les producteurs et les négociants de l'Ouest demandent depuis longtemps l'établissement de nouvelles routes qui leur ouvriraient vers le littoral un accès plus sûr, plus rapide et plus économique que les lignes actuelles; si insuffisantes malgré leur importance. Ces lignes sont pourvues de doubles voies; elles ont affecté dans les principales villes des espaces considérables aux gares, aux magasins, aux embarcadères. On emploie autant de wagons qu'il est possible, en faisant les trains succéder aux trains d'aussi près que la sureté le permet. Mais tout cela ne suffit pas.

Il faudrait un remède radical, qu'on trouvera dans la construction de nouvelles lignes de railways entre l'extrémité Est du lac Erie et New-York. On n'atteindrait pas le but par l'élargissement des canaux, car les principaux produits prennent la voie des chemins de fer plutôt que la voie d'eau ainsi que le prouve l'expérience des dernières années. De 1861 à 1870, le mouvement des transports sur les grandes lignes ferrées directes a augmenté annuellement de 90 pour cent, tandis que le mouvement sur les canaux de l'Etat ne s'accroissait que de onze pour cent.

Il n'est pas douteux que si l'on pouvait ouvrir aujourd'hui à la circulation un nouveau railway à double voie, il trouverait immédiatement à employer tout son matériel roulant pour le transport du fret qui viendrait s'accumuler journellement dans ses magasins. Quant au tracé qui conviendrait le mieux à une nouvelle voie directe de cette nature, à travers l'Etat, il n'y a, en raison de la configuration naturelle du pays à desservir, qu'une seule route qui puisse réunir les éléments essentiels d'une

exploitation avantageuse, c'est à dire une construction facile, des rampes peu élevées et la possibilité de transporter à bon marché les produits agricoles et industriels. Cette route est celle qui suivrait la vallée de la Mohawk et la rive occidentale de l'Hudson, et sur laquelle, d'après les études déjà faites, les rampes les plus fortes qu'on trouve dans quelques endroits en venant vers New-York, c'est à dire dans la direction du plus fort mouvement des transports, ne dépassent pas 20 pieds par mille. En outre, un railway construit sur ce tracé offrirait d'autres avantages. A son extrémité Est, il longerait une partie de la rade de New-York. Les produits pourraient être transbordés directement des wagons dans les navires en charge le long des quais, sans qu'on ait à subir des frais élevés de roulage comme cela est nécessaire aujourd'hui pour transporter les chargements des wagons à bord des grands bâtiments de mer. Toutes ces améliorations contribueraient nécessairement à donner au commerce de New-York une grande supériorité sur ses rivaux. Il ne faut donc pas s'étonner que le public commence à se préoccuper sérieusement de la réalisation d'une entreprise dans laquelle il n'est pas moins intéressé que les agriculteurs de l'Ouest.

MARCHE MONÉTAIRE.

12 mars 1874.

Le marché est actif. Les parts de banque ont été faciles et il s'est fait des transactions aux prix suivants:

STOCKS.	Acheteurs.	Vendeurs.	Transactions.
Banque d'Ontario	182	182	182
Banque de Toronto	102	102	102
Banque de P.A.B. du N.	112	112	112
Banque de la Cité	89	89	89
Banque du Peuple	105	105	105
Banque de Moisson	102	115	102
Banque de Toronto	209	207	209
Banque Jacques-Cartier	104	107	104
Banque des Marchands	115	115	115
Banque des Towns, Est.	117	117	117
Banque de Québec	109	109	109
Banque Nationale	104	108	104
Banque Union	100	102	100
Banque des Artisans	81	81	81
Banque Royale Canad.	101	101	101
Banque C. de Commerce	124	124	124
Banque Métropolitaine	101	102	101
Banque de la Puissance	106	106	106
Banque de Hamilton	92	97	92
Banque Maritime	92	97	92
Banque d'Echange	98	99	98
Cie Charbon Internat.	99	100	99
Huron Copper Hay Co.	35	50	35
Cie Télégraph Montcal.	182	183	182
Cie Télégraph du Peuple	100	100	100
Cie Canad. Richeheu.	175	185	175
Cie. de Nav. Canadienne	75	90	75
Cie de Chars Urbains	100	100	100
Cie. du Gaz de la Cité	218	225	218
Merchant's Exchange	102	102	102
Montl. Inv't Ass. Stock	100	100	100
Soc. de Const. P. du D.M.	111	111	111
Canad. Rolling Stock Co	93	100	93
Compagn. d'Equipement	100	101	100
Cie. d'Engin du Canada	85	85	85
Manufacture de Coton	88	98	88
Compagnie d'Entrepot.	87	85	87
Graphie Print Co.	109	109	109
Cie. de Chars de P.A. N.	75	85	75
Bons de la Puissance	107	109	107
Bons de la Puissance	107	109	107
Déb. du Gouvern't p. c. et g.	100	100	100
Déb. du Gouvern't p. c. et g.	100	100	100
Bons du Havre de Mont.	101	101	101
réel, 6 p. c. ey.	101	101	101
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	99	99	99
Bons du Ch. de P. Chaudi.	99	99	99
platin et St. Laurent.	99	99	99
Do 8 p. c. sterling.	101	101	101
Bons Havre de Mont. 6 p. c.	94	96	94
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	94	96	94
Bons Aqueduc, Montréal	94	96	94
Stock de Montréal 7 p. c.	108	112	108
Stock de Montréal 6 p. c.	94	100	94

Change.

Banque de Londres, 60 jours	81	à 81
Privés do do	80	à 80
Banque de New-York	60	à 60
Privés do do	60	à 60
Traites en Or	1	à 1/4 p.m
Or de New-York, à midi.	115 1/2	à 60

Greenbacks, 86 1/2.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

\* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Acier fondu	par lb	0 11	0 17
à essort	do	0 06	0 08
à lisses	do	0 05	0 07
Aneres	par 100 lbs	7 50	10 00
Antimoine	do	0 00	0 00
Balanço de comptoir, chaque		2 25	6 00
do de plate-forme	do	7 00	16 00
do de bois et charbon	do	110 00	150 00
Bains en fonte	do	12 00	15 00
Bâches F. & W. No. 2	par douz.	0 00	1 00
do Dunn No. 2	do	0 00	1 10
do F. Fox No. 2	do	0 00	1 10
do Kearney No. 2	do	0 00	1 10
Boîtes à roues ordinaires	par lb	0 00	0 05
Thimble Skains, par set		2 75	8 00
		\$13, \$17, \$20, 75	\$25, 75
Bouilloires de fer, 30, 35, 40, 50, 60, 75 gals. conveeles extra.			
Carvelles pressées par 100 lbs.		6 00	7 75
do forgées			manquant
Charles à l'âne No. 6 à 8 par doz paires		3 50	4 50
do à chevaux		2 00	2 25
Chaudières à Potasse par 100 lbs		3 25	3 50
do Sucre, chaque		2 00	1 50
do en cuivre	par lb	0 10	0 15
Chaudières manufacture indigène	do	0 01	0 05
Chevilles taraudées pour voitures		35 00	se. 1st, 1/2, 1 1/2, 2
Chaînes à mailles courtes (grefins) 3/16, 1/4, 5/16, 3/8, 7/16, 1/2 pouce			
do à licou par douz. 1/2 pieds long	1 95	3 25	
do à traits do do paires	6 00	10 00	
do à traces 36, 7 1/2, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100			
do à bêtes à cornes	2 00	3 60	
Clous coupés par 100 lbs			
do 1/2 pouce	0 00	5 00	
do 3/4 pouce	0 00	5 25	
do 1 pouce	0 00	5 75	
do 1 1/2 pouce	0 00	6 25	
do pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, 3 1/4, 3 1/2, 3 3/4, 4, 4 1/4, 4 1/2, 4 3/4, 5, 5 1/4, 5 1/2, 5 3/4, 6, 6 1/4, 6 1/2, 6 3/4, 7, 7 1/4, 7 1/2, 7 3/4, 8, 8 1/4, 8 1/2, 8 3/4, 9, 9 1/4, 9 1/2, 9 3/4, 10, 10 1/4, 10 1/2, 10 3/4, 11, 11 1/4, 11 1/2, 11 3/4, 12, 12 1/4, 12 1/2, 12 3/4, 13, 13 1/4, 13 1/2, 13 3/4, 14, 14 1/4, 14 1/2, 14 3/4, 15, 15 1/4, 15 1/2, 15 3/4, 16, 16 1/4, 16 1/2, 16 3/4, 17, 17 1/4, 17 1/2, 17 3/4, 18, 18 1/4, 18 1/2, 18 3/4, 19, 19 1/4, 19 1/2, 19 3/4, 20, 20 1/4, 20 1/2, 20 3/4, 21, 21 1/4, 21 1/2, 21 3/4, 22, 22 1/4, 22 1/2, 22 3/4, 23, 23 1/4, 23 1/2, 23 3/4, 24, 24 1/4, 24 1/2, 24 3/4, 25, 25 1/4, 25 1/2, 25 3/4, 26, 26 1/4, 26 1/2, 26 3/4, 27, 27 1/4, 27 1/2, 27 3/4, 28, 28 1/4, 28 1/2, 28 3/4, 29, 29 1/4, 29 1/2, 29 3/4, 30, 30 1/4, 30 1/2, 30 3/4, 31, 31 1/4, 31 1/2, 31 3/4, 32, 32 1/4, 32 1/2, 32 3/4, 33, 33 1/4, 33 1/2, 33 3/4, 34, 34 1/4, 34 1/2, 34 3/4, 35, 35 1/4, 35 1/2, 35 3/4, 36, 36 1/4, 36 1/2, 36 3/4, 37, 37 1/4, 37 1/2, 37 3/4, 38, 38 1/4, 38 1/2, 38 3/4, 39, 39 1/4, 39 1/2, 39 3/4, 40, 40 1/4, 40 1/2, 40 3/4, 41, 41 1/4, 41 1/2, 41 3/4, 42, 42 1/4, 42 1/2, 42 3/4, 43, 43 1/4, 43 1/2, 43 3/4, 44, 44 1/4, 44 1/2, 44 3/4, 45, 45 1/4, 45 1/2, 45 3/4, 46, 46 1/4, 46 1/2, 46 3/4, 47, 47 1/4, 47 1/2, 47 3/4, 48, 48 1/4, 48 1/2, 48 3/4, 49, 49 1/4, 49 1/2, 49 3/4, 50, 50 1/4, 50 1/2, 50 3/4, 51, 51 1/4, 51 1/2, 51 3/4, 52, 52 1/4, 52 1/2, 52 3/4, 53, 53 1/4, 53 1/2, 53 3/4, 54, 54 1/4, 54 1/2, 54 3/4, 55, 55 1/4, 55 1/2, 55 3/4, 56, 56 1/4, 56 1/2, 56 3/4, 57, 57 1/4, 57 1/2, 57 3/4, 58, 58 1/4, 58 1/2, 58 3/4, 59, 59 1/4, 59 1/2, 59 3/4, 60, 60 1/4, 60 1/2, 60 3/4, 61, 61 1/4, 61 1/2, 61 3/4, 62, 62 1/4, 62 1/2, 62 3/4, 63, 63 1/4, 63 1/2, 63 3/4, 64, 64 1/4, 64 1/2, 64 3/4, 65, 65 1/4, 65 1/2, 65 3/4, 66, 66 1/4, 66 1/2, 66 3/4, 67, 67 1/4, 67 1/2, 67 3/4, 68, 68 1/4, 68 1/2, 68 3/4, 69, 69 1/4, 69 1/2, 69 3/4, 70, 70 1/4, 70 1/2, 70 3/4, 71, 71 1/4, 71 1/2, 71 3/4, 72, 72 1/4, 72 1/2, 72 3/4, 73, 73 1/4, 73 1/2, 73 3/4, 74, 74 1/4, 74 1/2, 74 3/4, 75, 75 1/4, 75 1/2, 75 3/4, 76, 76 1/4, 76 1/2, 76 3/4, 77, 77 1/4, 77 1/2, 77 3/4, 78, 78 1/4, 78 1/2, 78 3/4, 79, 79 1/4, 79 1/2, 79 3/4, 80, 80 1/4, 80 1/2, 80 3/4, 81, 81 1/4, 81 1/2, 81 3/4, 82, 82 1/4, 82 1/2, 82 3/4, 83, 83 1/4, 83 1/2, 83 3/4, 84, 84 1/4, 84 1/2, 84 3/4, 85, 85 1/4, 85 1/2, 85 3/4, 86, 86 1/4, 86 1/2, 86 3/4, 87, 87 1/4, 87 1/2, 87 3/4, 88, 88 1/4, 88 1/2, 88 3/4, 89, 89 1/4, 89 1/2, 89 3/4, 90, 90 1/4, 90 1/2, 90 3/4, 91, 91 1/4, 91 1/2, 91 3/4, 92, 92 1/4, 92 1/2, 92 3/4, 93, 93 1/4, 93 1/2, 93 3/4, 94, 94 1/4, 94 1/2, 94 3/4, 95, 95 1/4, 95 1/2, 95 3/4, 96, 96 1/4, 96 1/2, 96 3/4, 97, 97 1/4, 97 1/2, 97 3/4, 98, 98 1/4, 98 1/2, 98 3/4, 99, 99 1/4, 99 1/2, 99 3/4, 100, 100 1/4, 100 1/2, 100 3/4, 101, 101 1/4, 101 1/2, 101 3/4, 102, 102 1/4, 102 1/2, 102 3/4, 103, 103 1/4, 103 1/2, 103 3/4, 104, 104 1/4, 104 1/2, 104 3/4, 105, 105 1/4, 105 1/2, 105 3/4, 106, 106 1/4, 106 1/2, 106 3/4, 107, 107 1/4, 107 1/2, 107 3/4, 108, 108 1/4, 108 1/2, 108 3/4, 109, 109 1/4, 109 1/2, 109 3/4, 110, 110 1/4, 110 1/2, 110 3/4, 111, 111 1/4, 111 1/2, 111 3/4, 112, 112 1/4, 112 1/2, 112 3/4, 113, 113 1/4, 113 1/2, 113 3/4, 114, 114 1/4, 114 1/2, 114 3/4, 115, 115 1/4, 115 1/2, 115 3/4, 116, 116 1/4, 116 1/2, 116 3/4, 117, 117 1/4, 117 1/2, 117 3/4, 118, 118 1/4, 118 1/2, 118 3/4, 119, 119 1/4, 119 1/2, 119 3/4, 120, 120 1/4, 120 1/2, 120 3/4, 121, 121 1/4, 121 1/2, 121 3/4, 122, 122 1/4, 122 1/2, 122 3/4, 123, 123 1/4, 123 1/2, 123 3/4, 124, 124 1/4, 124 1/2, 124 3/4, 125, 125 1/4, 125 1/2, 125 3/4, 126, 126 1/4, 126 1/2, 126 3/4, 127, 127 1/4, 127 1/2, 127 3/4, 128, 128 1/4, 128 1/2, 128 3/4, 129, 129 1/4, 129 1/2, 129 3/4, 130, 130 1/4, 130 1/2, 130 3/4, 131, 131 1/4, 131 1/2, 131 3/4, 132, 132 1/4, 132 1/2, 132 3/4, 133, 133 1/4, 133 1/2, 133 3/4, 134, 134 1/4, 134 1/2, 134 3/4, 135, 135 1/4, 135 1/2, 135 3/4, 136, 136 1/4, 136 1/2, 136 3/4, 137, 137 1/4, 137 1/2, 137 3/4, 138, 138 1/4, 138 1/2, 138 3/4, 139, 139 1/4, 139 1/2, 139 3/4, 140, 140 1/4, 140 1/2, 140 3/4, 141, 141 1/4, 141 1/2, 141 3/4, 142, 142 1/4, 142 1/2, 142 3/4, 143, 143 1/4, 143 1/2, 143 3/4, 144, 144 1/4, 144 1/2, 144 3/4, 145, 145 1/4, 145 1/2, 145 3/4, 146, 146 1/4, 146 1/2, 146 3/4, 147, 147 1/4, 147 1/2, 147 3/4, 148, 148 1/4, 148 1/2, 148 3/4, 149, 149 1/4, 149 1/2, 149 3/4, 150, 150 1/4, 150 1/2, 150 3/4, 151, 151 1/4, 151 1/2, 151 3/4, 152, 152 1/4, 152 1/2, 152 3/4, 153, 153 1/4, 153 1/2, 153 3/4, 154, 154 1/4, 154 1/2, 154 3/4, 155, 155 1/4, 155 1/2, 155 3/4, 156, 156 1/4, 156 1/2, 156 3/4, 157, 157 1/4, 157 1/2, 157 3/4, 158, 158 1/4, 158 1/2, 158 3/4, 159, 159 1/4, 159 1/2, 159 3/4, 160, 160 1/4, 160 1/2, 160 3/4, 161, 161 1/4, 161 1/2, 161 3/4, 162, 162 1/4, 162 1/2, 162 3/4, 163, 163 1/4, 163 1/2, 163 3/4, 164, 164 1/4, 164 1/2, 164 3/4, 165, 165 1/4, 165 1/2, 165 3/4, 166, 166 1/4, 166 1/2, 166 3/4, 167, 167 1/4, 167 1/2, 167 3/4, 168, 168 1/4, 168 1/2, 168 3/4, 169, 169 1/4, 169 1/2, 169 3/4, 170, 170 1/4, 170 1/2, 170 3/4, 171, 171 1/4, 171 1/2, 171 3/4, 172, 172 1/4, 172 1/2, 172 3/4, 173, 173 1/4, 173 1/2, 173 3/4, 174, 174 1/4, 174 1/2, 174 3/4, 175, 175 1/4, 175 1/2, 175 3/4, 176, 176 1/4, 176 1/2, 176 3/4, 177, 177 1/4, 177 1/2, 177 3/4, 178, 178 1/4, 178 1/2, 178 3/4, 179, 179 1/4, 179 1/2, 179 3/4, 180, 180 1/4, 180 1/2, 180 3/4, 181, 181 1/4, 181 1/2, 181 3/4, 182, 182 1/4, 182 1/2, 182 3/4, 183, 183 1/4, 183 1/2, 183 3/4, 184, 184 1/4, 184 1/2, 184 3/4, 185, 185 1/4, 185 1/2, 185 3/4, 186, 186 1/4, 186 1/2, 186 3/4, 187, 187 1/4, 187 1/2, 187 3/4, 188, 188 1/4, 188 1/2, 188 3/4, 189, 189 1/4, 189 1/2, 189 3/4, 190, 190 1/4, 190 1/2, 190 3/4, 191, 191 1/4, 191 1/2, 191 3/4, 192, 192 1/4, 192 1/2, 192 3/4, 193, 193 1/4, 193 1/2, 193 3/4, 194, 194 1/4, 194 1/2, 194 3/4, 195, 195 1/4, 195 1/2, 195 3/4, 196, 196 1/4, 196 1/2, 196 3/4, 197, 197 1/4, 197 1/2, 197 3/4, 198, 198 1/4, 198 1/2, 198 3/4, 199, 199 1/4, 199 1/2, 199 3/4, 200, 200 1/4, 200 1/2, 200 3/4, 201, 201 1/4, 201 1/2, 201 3/4, 202, 202 1/4, 202 1/2, 202 3/4, 203, 203 1/4, 203 1/2, 203 3/4, 204, 204 1/4, 204 1/2, 204 3/4, 205, 205 1/4, 205 1/2, 205 3/4, 206, 206 1/4, 206 1/2, 206 3/4, 207, 207 1/4, 207 1/2, 207 3/4, 208, 208 1/4, 208 1/2, 208 3/4, 209, 209 1/4, 209 1/2, 209 3/4, 210, 210 1/4, 210 1/2, 210 3/4, 211, 211 1/4, 211 1/2, 211 3/4, 212, 212 1/4, 212 1/2, 212 3/4, 213, 213 1/4, 213 1/2, 213 3/4, 214, 214 1/4, 214 1/2, 214 3/4, 215, 215 1/4, 215 1/2, 215 3/4, 216, 216 1/4, 216 1/2, 216 3/4, 217, 217 1/4, 217 1/2, 217 3/4, 218, 218 1/4, 218 1/2, 218 3/4, 219, 219 1/4, 219 1/2, 219 3/4, 220, 220 1/4, 220 1/2, 220 3/4, 221, 221 1/4, 221 1/2, 221 3/4, 222, 222 1/4, 222 1/2, 222 3/4, 223, 223 1/4, 223 1/2, 223 3/4, 224, 224 1/4, 224 1/2, 224 3/4, 225, 225 1/4, 225 1/2, 225 3/4, 226, 226 1/4, 226 1/2, 226 3/4, 227, 227 1/4, 227 1/2, 227 3/4, 228, 228 1/4, 228 1/2, 228 3/4, 229, 229 1/4, 229 1/2, 229 3/4, 230, 230 1/4, 230 1/2, 230 3/4, 231, 231 1/4, 231 1/2, 231 3/4, 232, 232 1/4, 232 1/2, 232 3/4, 233, 233 1/4, 233 1/2, 233 3/4, 234, 234 1/4, 234 1/2, 234 3/4, 235, 235 1/4, 235 1/2, 235 3/4, 236, 236 1/4, 236 1/2, 236 3/4, 237, 237 1/4, 237 1/2, 237 3/4, 238, 238 1/4, 238 1/2, 238 3/4, 239, 239 1/4, 239 1/2, 239 3/4, 240, 240 1/4, 240 1/2,			

PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Acides t-

Table listing prices for Acides t- including Mariatique, Salique, and Sulfurique.

Alcals t-

Table listing prices for Alcals t- including Classe première, seconde, and troisième.

Alumettes t-

Table listing prices for Alumettes t- including Eddy, Bélique, Beckel, and Québec.

Autres

Table listing prices for Autres including Vais du Canada and Etranger.

Articles en bois-

Table listing prices for Articles en bois- including Cuvettes assorties, Epingles, and Laveuses en bois.

Bains-

Table listing prices for Bains- including Bains en laiton and en cordes.

Bleu-

Table listing prices for Bleu- including Corder en boutons and bliles assorties.

Bois de chauffage-

Table listing prices for Bois de chauffage- including Erable, Merisier, Hêtre, Mélèze, and Epinette.

Bois de service-

Table listing prices for Bois de service- including Pin clair, Seconde et troisième, and Madriers.

Bouchons-

Table listing prices for Bouchons- including Bouchons à bière and Bouteilles Françaises.

Briques-

Table listing prices for Briques- including Com munes ordinaires and Pressées dures.

A feu

Table listing prices for A feu including De Bais par douz.

Café Vert-

Table listing prices for Café Vert- including Du Cap, St. Domingue, Jamaïque, Maracabo, Seym, Couberry, Java, Mocim, Mysore, and Jattes à joner.

Chanvre-

Table listing prices for Chanvre- including Nouvelle Zélande, de Russie, and de Manille.

Cire-

Table listing prices for Cire- including Jaune du Canada and Manche de la Havane.

Cordage-

Table listing prices for Cordage- including Able à l'oeu Manille, merlins, grellus, and Cordes.

Chandelle-

Table listing prices for Chandelle- including Spermacetique de Belmont, araline blanche, colorée, française, and Je sulf.

Charbon-

Table listing prices for Charbon- including américain en bloc, pour grille, enf, noix, anglais pr. grille, glace, scossals à vapeur, Pays de Galles, Liverpool, intercolonial à vapeur, De forge, triblures, and Taylor.

Chocolat-

Table listing prices for Chocolat- including Fry, Menier, and Cacao.

Chlororée-

Table listing prices for Chlororée- including Barry and Taylor.

Cigares-

Table listing prices for Cigares- including allemands, Havana, herot de Manille, imitation, and Cirage.

Colle forte-

Table listing prices for Colle forte- including Canadienne, Américaine ordinaire, anglaise, and Comestibles.

Comestibles-

Table listing prices for Comestibles- including Beurre de choix, ordinaire, Judulaire, inférieur, de Kamouraska, de bon fumé, épaulés salés, de fumés, jambons salés, de fumés, œuf salé, and Lard salé mess.

Coton à chandelle-

Table listing prices for Coton à chandelle- including américain.

Couteurs-

Table listing prices for Couteurs- including Blanc de plomb Gentine, No 1, 2, 3, Blanc de zinc, Blanc de ceruse, d'Espagne, Ochre jaune, Rouge de Venise, and Vermillon commun.

Cuirs-

Table listing prices for Cuirs- including Cuir à Sennelle, No 1 & A, No 2, à harands, Vache Cirée Légère, Lourde, Vache Buffée légère, Grain-Gourde, Vache à Grains (buff), Vache fendue (pebbled), Cirée, unie, carlée, Veau Canadien, Peaux de Mouton, sales, inspectées, No 1, 2, 3, 4, 5.

Empois-

Table listing prices for Empois- including De Berger assorti, De Riz, De Glandfield, De Edwardsburg, Imlach et Morton, De Mais, Cannelle, Clous de Girofle, Gingembre d'Afrique, De Janniquette, Mays, Muscade, Montarde de Wlx, Do, de bout, par douz, Do, de 1 do, Do, de Taylor, par lb, Do, Keen, Do, Colman, Do, Française, par douz, Piment, par lb, Poivre noir, Do, blanc, Do, de Cayenne.

Farines-

Table listing prices for Farines- including Supérieur extra, Extra, Fancy, De blé de l'Ouest, de Canada, Canal Welland, Forte pour boulanger, Supérieure No. 2, Fine, Middling, Pollard, Farine en poche, de d'Avoué, de de seigle, de de blé, Fournitures de Bord-

Fournitures-

Table listing prices for Fournitures- including Goudron (Coal tar), de Wilmington, Polx, Résine épurée No. 1, de No. 2, de pale, Extra pale, Térébenthine, Castor par lb, Ours noir, chaque, Pêcheur, Renard argenté, Do croisé, Do rouge, Loup cervier, Martre foncée, Do pale, Vison foncé, Do pale, Loure, Rat musqué d'automne, Do d'hiver, Do de printemps, Do de jeune, Chat sauvage, Be-te-puante, Foin et Paille-

Fruits-

Table listing prices for Fruits- including Ammandes du Languedoc, Jourdain, Provence, Princesse, Tarragona, Sicile, Dates, Fignes de Smyrne, Do de Malaga, Noix de Brésil, Do, Grenoble, Do, Cahors, Do, Bordenaux, Noisettes de Sicile, Do, Barcelone, France d'Ente, Do de Turquie, Raisins sur couche, Do, Do, London Layers, Do, Soleil, Do, Corinthe, Do, Valence, Fruits au Sirop, Do, à l'eau-de-vie.

**Grains—**

Blé de Printemps par 60 lbs.	Nominale
do de Blanc d'Hiver do	do
do de Rouge d'Hiver do	do
do de Milwaukee No.1 do	nominale
do do No.2 do	do
do de Chicago No.1 do	do
do do No.2 do	do
Pois. par 66 lbs.	0 80
Mais. par 56 lbs.	57 1/2
Avoine. par 32 lbs.	32
Graine de Lin. par 60 lbs.	nominale
do de Mill. par 45 lbs.	3 10
do de Trefle. par lb.	nominale

**Houblon—**

Récolte 1871. par lb.	Manque
do 1872. do	19

**Huiles—**

De Baleine brute. par gallon.	Manque
De Lin domestique crue do	77 1/2
do do bouillie do	82 1/2
do étrangère crue. do	80
do do bouillie do	85
De Lard Extra. do	Manque
do No 1. do	80
do No 2. do	75
De loup marin raffiné. do	65
do blanche ord. do	Manque
do brune. do	Manque
D'Olive de bouche en fut do	1 75
do commune. do	1 10
do bouche Beigalupi do	2 60
do en bouteille. par caisse.	2 60
do de 1/2 bott. do	3 40
do de Barton(Guestier) do	0 00
do de 1/2 bott. do	7 50
do de 1/2 bott. do	8 50
do de Puget Bout. do	5 50
do do do do	6 50
do de Possel Bout. do	2 60
do do do do	3 40
do de Plagifol Bout. do	2 65
do do do do	3 50
De morue. par gallon.	55
De palmé. par lb.	94
De Rizin. par lb.	11
Vegetal. par gallon.	80

**Laine—**

Lavée du Canada. par lb.	40
Etirée do do	35
Commune do do	25
Noire do do	25

**Magenta—**

En bocaux. par lb.	4 00
--------------------	------

**Marinades—**

Cross et Blackwell. par douz.	2 60 à 2 70
Joyce. do	2 00
Thin. do	2 00
Pigot. do	Manque.

**Mastique—**

Anglais. par 100 lbs.	Manque
Domestique. do	3 00

**Melasse—**

Barbade. par gallon	40 à 42
Centrifuge. do	19
Cuba. do	25
Demerara. do	30
Moscovado. do	27 1/2
Nouvelle-Orléans. do	Manque.
Porto Rico. do	Manque.
Sugar House. do	19

**Mine de plomb—**

Dôme. par grosse.	2 00
Anglaise. par lb.	5
Pétrole raffiné. par gallon.	38 1/2

**Produits chimiques, &c., &c.**

Alun. par 100 lbs.	2 50
Bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 75
Bleaching powder par 100 lbs	3 75
Borax. do	27
Camphre par lb.	45
Carb. d'ammoniaque. do	22 1/2
Cochenille. do	80
Comperose. par 100 lbs.	1 00
Crème de Tartre cristaux par lb.	39
do mouline. do	33 1/2
Chlorite de Chaux. par 100 lbs.	4 00
Extrait de Bois de Camp che en gros par lbs.	9 1/2
do 2-lbs. do	10 1/2
do 1-lb. do	11 1/2
do 1/2-lb. do	12 1/2
do 1/4-lb. do	13 1/2
do Assorti do	13 1/2
Fleur de soufre. par 100 lbs.	3 25
Garance hollandaise. par lb.	15
do française. do	10
Gomme Arabique en lots. do	25
do. triée. do	40
do Shellac. do	45
Indigo de Madras. do	65
do. Mauve. do	55
Laque de teindre. do	30
Noir de fumée. do	6 1/2
Noix de Galle. do	27 1/2
Pâte de Reglisse de Calabre do	18
do Sicile. do	15

Sel Epsom. par 100 lbs.	2 00
Soude caustique. do	5 75
Soufre en Canon. do	2 75
Senné. par lb.	2 25
Sel de Soude. par 100 lbs.	2 25
Salpêtre. par baril.	10 50
Sardines à l'huile 1/2 boîte chaque	17 1/2
do 1/4 do	29
do 1/2 do	manque
Savon, perlé par lb.	0 11
Sauces assorties. par douz.	1 50

**Savon—**

Savon commun. par boîte 60 lbs	1 40
" brun ordinaire. par lb.	0 01
" " marque de la couronne " 0 05	0 05
" blanc. " " " 0 01	0 05
" toilette. par douz	0 30

**Sel—**

Gros de Liverpool. par sac	1 80 à 1 90
Fin " "	1 75
Factory Filled. " "	1 75
Fin de table. par douz	1 25
d'Hyères. par minot	35
De Goderich. par sac.	1 40

**Sucres—**

Centrifuge. par lb.	9
Moscovado. do	9
De Cuba. do	8 1/2
Demerara. do	Manque
Porto Rico. do	9
Raffiné Écossais. do	9
do Anglais blanc. do	manque.
do en morceaux. do	12

**Sucre Jaune, No. 2 } Selon échantillon.**

**Sucre blanc raffiné A. par lb.**

" cassé. " "	0 12
" en poudre. " "	0 12
" pour confiseur. " "	0 13 1/2

**Tabac, manufacturé**

Fancy Bright Marques } par lb.	0 48
Bright " " " }	0 30
Mahogany " " " }	0 17 1/2
Bright " " " }	0 17
Noir, à chiquer, sucré. " "	0 17 1/2
Marl. " "	0 17 1/2
Victoria. " "	0 17 1/2
Petit favori. " "	0 17 1/2
Primaunt. " "	0 17 1/2
Prime de Galles Nos. 1 et 2. " "	0 16 1/2
" Nos. 3, 5 et 4. " "	0 14 1/2
Américain en feuille. " "	Manque
Canadien " "	0 7

**The—**

Gunpowder. par lb	0 80
Extra fin à choix. par lb	0 70
Bon ordinaire à bon. " "	0 60
Commun à bon. " "	0 60

**Impérial—**

Extra fin à choix. " "	0 75
Bon ordinaire à bon. " "	0 60
Commun à bon. " "	0 49

**Young Hyson—**

Extra fin à choix. " "	0 80
Bon ordinaire à bon. " "	0 70
Commun à bon. " "	0 35

**Hyson—**

Extra fin à choix. " "	0 60
Bon ordinaire à bon. " "	0 45
Commun à bon. " "	0 30

**Japonais—**

Extra fin à choix. " "	0 60
Bon ordinaire à bon. " "	0 50
Commun à bon. " "	0 27 1/2

**Tyankay—**

Bon ordinaire à bon. " "	0 25
Commun à bon. " "	0 25

**Souchong et Congou—**

Extra fin à choix. " "	0 65
Bon ordinaire à bon. " "	0 55
Commun à bon. " "	0 40

**Oolong—**

Extra fin à choix. " "	0 70
Bon ordinaire à bon. " "	0 65
Commun à bon. " "	0 40

**Vitres—**

Allemande par 50 plebs	
0 1/2 7, 7 1/2 8 1/2, 7 1/2 9, 8 1/2 10, 10 1/2 12, 10 1/2 14	3 00
12 1/2 10, 14 1/2 20	3 21
18 1/2 21	3 50

**Sprittueux, Vins, &c.**

Ailsopp bouteilles. par douz	2 40
Bass. " "	1 50
Bass. " "	2 45
Jeffrey " "	1 00
Jeffrey " "	2 45
W. Younger et Cie, bouteilles	1 60
do "	2 45
do "	1 50

**Eau-de-Vie—**

Giraud frère. par gallon.	Manque.
Chaloupin. par gallon.	5 50
Biscuit, Dubouché et Cie par gallon.	2 10
Hennessy et Cie. par gallon.	7 00
do "	1 90
do "	6 00
do "	2 15
do "	7 75

Martell. gallon.	2 10
Jules Robin et Cie. par gallon.	7 75
Suzerac Desforges et Cie par gallon.	2 00
Caran et Cie. par gallon.	1 00
Pinet, Castillon et Cie. par gallon.	0 50
Central Vineyard Proprietors. par gallon.	Manque.
Old Vineyard Proprietors. " "	0 00
Remull. " "	2 00
Gerin. " "	2 00
" " "	1 00
" " "	0 50

**Gentèvre—**

Boll and Dunlop. par gallon.	1 42 1/2
Dekuyper. " "	1 45
Houtman. " "	1 40
Henneker. " "	1 49
Key Brand. " "	1 40
Beuker. " "	manque.
Linienbrink. " "	do

**Caisnes Rouge—**

Boll et Dunlop. par caisse.	6 75
Dekuyper. " "	6 80
Houtman. " "	6 50
Henneker. " "	manque
Key Brand. " "	6 50
Beuker. " "	Manque.
Linienbrink. " "	do

**Caisnes Vertes—**

Boll et Dunlop. " "	3 50
Dekuyper. " "	3 80
Houtman. " "	3 60
Henneker. " "	3 60
Key Brand. " "	3 50
Beuker. " "	manque

**Caisnes Jaune—**

Key Brand. " "	6 75
----------------	------

**Caisnes Blancs—**

Key Brand. " "	4 00
----------------	------

**Old Ton—**

Booth. par caisse.	5 75
Bernard. " "	5 25
Flett. " "	4 50

**Whisky Écossais—**

Ramsay. par gallon.	2 00
Bullock, Laide & Cie. par gallon.	5 50
Stewart. par gallon.	2 85
" " "	4 50
" " "	1 70
" " "	4 00

**Vins Xeres—**

Valette. par gallon.	0 65
Paul Emile Thomas. " "	0 75
Montillo. " "	0 80
Lacave. " "	0 90
Pemartini. " "	1 20
Domercq. " "	1 50
Malvoisie. " "	1 00
Cramp Sutter et Cie. " "	2 10
" Amontillado. " "	5 50
" Paraxete. " "	6 00

**Vin de Gingembre Ber-**

mond. par douz.	3 50
do par gallon.	3 00
Domestique par douz.	70
do par gallon.	80

**Whisky Irlandais—**

Cork Distillery. par gallon.	2 00
Dunville. " "	2 00
" " "	5 75

**Whisky de Seigle—**

En douze. " "	32
Acquité. " "	80

**Rhum—**

Jamaïque. par gallon.	1 00
Demarara. " "	1 70
Cuba. " "	1 60

**Porto—**

No. 1, 2 et 3. " "	0 65
Tarragone. " "	0 65
Cataluna. " "	0 60
Molliner. " "	0 65
Graham No. 1. " "	1 40
" No. 2. " "	1 50
" No. 3. " "	1 75
" No. 4. " "	2 25
Hunt. " "	1 15

**Oilley, Cramp & For-**

sters O. " "	1 80
" " O. " "	1 45
" " OOO " "	1 65
" " OX " "	2 05
" autres marques " "	2 10

**Champagne—**

Moet & Chandon, No 1 bouteilles.	16 00
" " " " "	17 00
" " " " "	15 00
" " " " "	15 00
Reederer. " "	15 00
Jules Mumm. " "	15 00
Bouché Fils. " "	15 00

**Alcool—**

(Highwines) 50 degrés en douane.	47 1/2
H. Corby & Son. " "	50
J. P. Wiser & Cie, par gallon, et douane.	50
acquitté. " "	1 44 1/2
Gooderham & Worts en douane.	50
acquitté. " "	1 44 1/2

# LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporate par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assureurs.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,  
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

11 Janv.

## FORMATION DE SOCIÉTÉ

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public qu'il vient de

Former une Société

avec M. LOUIS H. LAFLEUR, ci-devant marchand de St. Michel d'Yamaska, et qu'à l'avenir les affaires seront faites sous la raison sociale de

Gélinas, Lafleur & Cie

SEVERE GÉLINAS.

MM. G. L. & Cie. prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce de détail de la ville et de la campagne, sur leur magnifique assortiment de NOUVEAUTÉS DE TOUTES SORTES et d'avertir MM. les marchands qu'ils trouveront chez eux, au

No. 256, RUE ST. PAUL

Toutes les facilités possibles pour la transaction des affaires, et ils sollicitent respectueusement une part de leur patronage.

21 Fév.—18

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

NAPOLÉON CHOQUETTE, de la Cité de Montréal commerçant,

FAILLI.

Je soussigné, L. Jos. Lajoie, syndic officiel, de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois.

No. 97, Rue St. Jacques.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic Officiel.

Montréal, 5 mars 1873.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

WALTER DUFOUR, de la Cité de Montréal, et y faisant affaire sous les noms et raison de W.

DuFour et Cie., encanteur et négociant,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires No. 235, rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, Lundi, le dix-septième jour de Mars 1873, à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic par interim.

Montréal, 1er mars 1873.—22-23

# A VENDRE

800 tonneaux

DE

BON FOIN

BIEN PRESSÉ

Ballots pesants 260 à 300 lbs.  
et au-dessus.

5 000 minots d'Avoine  
1,000 " de Pois

S'adresser à

ED. CARON,

RIVIERE-DU-LOUP (EN RACT.)

# LOTÉRIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Barré du Bassin, Montréal) loyer annuel \$500	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque	7,200 00
Un prix en or de mille piastres	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque	600 00
Six cents prix de \$1 chaque	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

## DONS :

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur	500 00
5—Aux Jésuites	500 00
6—Aux Oblats	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde	500 00
9—A la Colonie Populaire	500 00
	\$7,000 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usité, sont priées l'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le gagnant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 BILLETS  
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier.

De la Loterie Ville-Marie,

No. 5, Rue St. Sacrement,

Montréal.

20 Janv.

## Associé demandé

ON demande pour une Manufacture de Chaussures établie depuis vingt ans, un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de

\$50,000

La Fabrique dont il s'agit est l'une des plus anciennes, des plus considérables, des plus prospères et des mieux situées de la ville.

Ses relations sont très-étendues dans les principales villes des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

La personne qui demande un associé réalise des profits très considérables et désire développer ses relations. Des informations précises seront fournies en temps et lieu.

S'adresser par lettre au propriétaire du *NEGOCIANT CANADIEN*, No. 10 Rue St. Nicholas, Montréal.

## CHAUDIÈRES A SUCRE

A

Vendre à Prix Réduits

PAR

L. J. Beliveau & Cie.

No. 297, Rue St. Paul

MONTREAL

15,000 Chaudières à Sucre

En fabrique de six à deux gallons.

L. J. BELIVEAU.

6 Mars.

22-23

## AVIS

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, demande sera faite aux fins d'obtenir un acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de "Le Crédit Foncier du Canada," dont le Bureau principal sera à Montréal.  
Montréal, 6 Février 1873.

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques-Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET BETES

DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTE RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collectons dans le District de Richelieu.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

12

L. W. TELMOSSÉ.



**BATEAUX-A-VAPEUR**  
ENTRE LES  
**PORTS de FRANCE**  
ET CEUX DE  
**MONTREAL ET QUEBEC**

Les vaisseaux suivants de première classe, en fer, à hélice, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :  
Le SS MONTREAL, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseille pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.  
Le SS TORONTO, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 30 avril 1873.  
Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.  
On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.  
Il y aura place pour un nombre limité de passagers.  
On annoncera prochainement les noms des agents à Marseille, Bordeaux, Charente et Malaga.  
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

Compagnie Franco-Canadienne de Steamers (LIMITÉE)  
**17, WATER STREET**  
LIVERPOOL  
Ou à  
**MM. Thompson, Murray & Cie**  
41, RUE ST. SACREMENT  
MONTREAL.

Il déc.  
LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER  
QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**  
Est la seule origine et authentique.  
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS  
Vendue par tous les Epiciers.

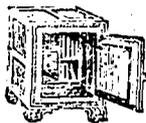


**Aux Contracteurs.**

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et endossées "Soumissions pour une Nouvelle Maison de Douane, Toronto," seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 26 de MARS prochain (1873) pour la construction d'une Nouvelle Maison de Douane, à Toronto, P. Q.  
L'on peut voir les plans et devis des travaux au Bureau de R. C. Windleyer, écrivain architecte, Toronto, le et après Lundi, le 10e jour de Mars prochain.  
Les signatures de deux personnes responsables et solvables, voulant se porter garantes pour l'accomplissement légal du contrat, doivent être apposées à chacune des soumissions.  
Le départ n'est pas obligatoire, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
E. BRAUN,  
Secrétaire.  
Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 27 Février 1873.

**HOSPICE LABELLE & CIE.**  
Marchands de  
FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,  
No. 10, Rue du Port,  
MONTREAL.



MANUFACTURE  
DE  
**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE  
**GODFROY CHAPELEAU**  
A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.  
Constructeur de ponts en fer

APRES DE  
GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.  
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.  
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.  
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.  
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.  
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—220 RUE ST. LAURENT.  
USINE :  
Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée  
MONTREAL.

9 Juillet 1872. 30  
COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
ET DE MINES (Limitée.)  
Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES,  
Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA) ONTARIO.

D. CAMPBELL, Agent.  
13 Halle aux Blés,  
52 MONTREAL.

**J. L. CASSIDY & CIE.**  
IMPORTATEURS DE  
PORCELAINES,  
VERRES ET VAISSELLE,  
339 et 341 Rue St. Paul,  
BASSISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

**A. DUBORD & CIE.**  
Importateurs de  
CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC  
En Gros et en Détail  
227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**DESMARTEAU & CIE.**  
Importateurs de  
VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.  
EN GROS  
231 et 233 Rue des Commissaires  
MONTREAL. 52



**AVIS PARLEMENTAIRE.**

CHAMBRE DES COMMUNES,  
BUREAU DU GREFFIER,  
Ottawa, 30 janvier 1873.

Conformément à la 50ème Règle de la Chambre AVIS est par les présentes donné que le temps pour

RECEVOIR LES PETITIONS  
CONCERNANT LES  
BILLS PRIVÉS

Expirera MERCREDI, le 26ème jour de MARS prochain.

ALFRED PATRICK,  
Greffier de la Chambre.

Tous les journaux sont priés de reproduire l'annonce ci-dessus jusqu'à l'ouverture du Parlement.

31 janvier 1873

**JOHN HOPE ET CIE**  
Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.
- " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
- " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
- M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.
- MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.
- M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.
- MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.
- " DEINHARD & CIE., COBLENTZ.
- " E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.
- " E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.  
29 octobre 1872.

**P. L. TOUSSIGNANT,**

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,  
Solicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'acte de Faillite de 1860.

**C. H. LETOURNEUX**  
IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,  
Quincaillerie,  
Coutellerie, etc., etc.  
261 à 265, Rue St. Paul.  
(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)  
MONTREAL.

**HAGENS & CIE.,**

(Autrefois Luders, Hagens &amp; Cie.)

**IMPORTATEURS EN GROS**

DE

Ferromeries, Porcelaines, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigars, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.

**MAGASIN CANADIEN**

DE

**FERRONNERIE****H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

**Ferronneries**

Et Fabricant de

**FERBLANTERIES**

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul  
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

**GEANDES DECOUVERTES**

DU

**Dr. J. A. CREVIER.****L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Déangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.  
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix ——— 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe ; Ed. Crovier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Berome, ptre. ; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire ; J. Provençal, curé de St. Césaire ; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul ; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif ; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

**POISSON BLANC****TRUITE DES LACS**

EN

**DEMI BARILS**

A VENDRE PAR

**KIRKWOOD & MORE**

26, Rue des Enfants Trouvés

30 Janv.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX  
EPICERIES,  
MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,  
274 et 291 Rue des Commissaires,  
MONTREAL.

**GELINAS, LAFLEUR & Cie**

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

52

MONTREAL.

**BOYER, HUDON & Cie**

Successeurs de LOUIS BOYER &amp; Cie.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER,  
FERMIN HUDON,  
CHARLES BOYER.

MONTREAL.

**MORIN & CIE.,****COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,**

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX,

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

**Distillerie de Prescott,**

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL

MONTREAL.

ETABLIS EN 1869

**J. T. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles, Vernis, Mastics,  
Verres à vitres, Lampes, Pinceaux,  
Cheminees, Coltar, Etoupe,  
&c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES  
DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la  
Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de  
Peinture. 26**PIERRE JOLY & CIE.**

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES  
Vins, Liqueurs, Provisions,  
TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE  
DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trou-  
veront à cet établissement des avantages tant par la  
variété du stock que pour la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

**MARCHANDISES SECHES EN GROS**

Un assortiment complet de Marchandises de nou-  
veautés, de goût et d'étape, comprenant  
Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soles noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY &amp; CIE.

18

MONTREAL.

**Thomas, Thibaudau & Cie.**

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.  
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,  
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

**S. ROUSSEAU,  
FERBLANTIER ET PLOMBIER**No. 337, Rue St. Laurent,  
MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,  
CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournaies & AIR Chaud, Ventila-  
teurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc.,  
exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures  
promptement remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années  
chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-  
Dame, où il a acquis une grande expérience dans  
ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

**LA FABRIQUE DU PEUPLE****M. A. DEROCHE**

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

**TABAC, CIGARES, Etc**

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez  
du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité  
en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en  
détail, et au plus bas prix. 52

**LE  
BULLETIN DE NEW-YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

**ABONNEMENT POUR LE CANADA**

Un an.....\$8.00  
Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les  
remises de valeurs devront être adressées au Direc-  
teur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou  
au Bureau du Négociant Canadien.